

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 7, No 20

VALLEYFIELD, P.Q., JEUDI, LE 1 OCT. 1942

Imprimée à Huntingdon, Qué.

La construction des égouts bientôt au village Billette

ILS ECONOMISENT POUR L'APRES-GUERRE



Prudents, ces employés de nos manufactures et industries ne négligent rien pour assurer leur subsistance quand la victoire sera venue.

A peine ont-ils reçu leur enveloppe de paie, ils se rendent aux banques locales et achètent des certificats d'Épargne de Guerre. Cette photo nous fait voir quelques uns des nombreux gagnants samedi dernier. Nos ouvriers donnent l'exemple... suivons-le!

EN AVANT... DANS LE DETAIL



L'équipe de baseball de Valleyfield, sortie en tête de la ligue régionale, entrera bientôt dans les éliminatoires. Le gérant Lucien Leduc déclare avoir beaucoup de misère auprès des autorités de la ligue pour conserver ses joueurs et faire bonne figure dans le détail. Il espère tout de même obtenir le succès connu l'an dernier.

On reconnaît sur cette photo, première rangée, de gauche à droite: LUCIEN LEDUC, R. TENNYSON, le lanceur BISSNETTE, L. LEROUX, R. PLANTE, A. RIVEST et E. BISSNETTE.

Deuxième rangée, dans le même ordre: J. QUINLAND, C. ST-DENIS, S. SAMCOMB, P. MERINEAU, ROLLAND BOYER, H. BISSNETTE, PAPPY SMITH et E. CADIEUX. (Photo "La Gazette").

Le règlement est adopté en deuxième lecture au conseil hier soir — Proposition de M. l'échevin Delphis Gagnier secondée par M. l'échevin Adrien Leboeuf — Emprunt de \$60,000.00 qui sera remboursé par annuités réparties sur un terme de vingt années

Le règlement pour la construction des égouts dans le village Billette subissait sa deuxième lecture au conseil de ville hier soir.

Sur proposition de M. l'échevin Delphis Gagnier, secondé par l'échevin Adrien Leboeuf, le règlement fut adopté selon la teneur.

La ville fera un emprunt de \$60,000.00 évalué pour le prix de la construction des conduits d'eau et des égouts nécessaires, cette somme comprenant le matériel requis et la main d'œuvre voulue pour de tels travaux.

Le remboursement de cette somme sera réparti en vingt annuités payables le 1er novembre de chaque année.

Sachant plusieurs lecteurs intéressés à connaître la teneur de ce règlement, nous le reproduisons dans une autre page de ce journal.

Les travaux commenceront dans le plus bref délai; aussitôt qu'une quantité de matériel suffisante sera arrivée.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

REGLEMENT NO. 424

"Pour emprunter une somme de \$60,000.00, pour l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout dans cette partie de la municipalité appelée Village Billette".

ATTENDU que, par une ordonnance en date du 19 août 1942, l'Honorable Ministre de la Santé de la Province de Québec, se prévalant des pouvoirs qui lui sont conférés par le paragraphe 3 de l'article 8 de la Loi de l'Hygiène Publique de Québec, a ordonné à la Corporation Municipale de la cité de Salaberry-de-Valleyfield de commencer incessamment et de poursuivre avec toute la diligence possible l'exécution de travaux de conduites d'aqueduc et d'égout, dans cette partie de la Cité, désignée sous le nom de Village Billette;

ATTENDU que, l'estimé du coût de ces travaux est de \$60,000.00, et que la Cité ne peut payer ce montant à même ses revenus généraux, et qu'il lui faut recourir à un emprunt;

A CES CAUSES, le règlement suivant a été passé et adopté, et le Conseil de la cité de Salaberry-de-Valleyfield ordonne et décrète ce qui suit:

1°—La Corporation de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield est autorisée à effectuer un emprunt au moyen d'obligation, jusqu'à concurrence de la somme de soixante mille dollars (60,000.00), aux fins de payer le coût de confection et d'installation de conduites d'eau et d'égout dans cette partie de la Cité

désignée sous le nom de Village Billette;

2°—Ces obligations seront de la dénomination de \$500.00 ou de \$1,000.00, seront datées du premier jour de novembre 1942, et devront porter le certificat de légalité du Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce;

3°—Ces obligations porteront intérêt à un taux ne devant pas excéder cinq pour cent (5%) l'an, selon qu'il sera jugé le plus avantageux pour la Cité par le Conseil de la dite Cité, payable semi-annuellement les premiers mai et novembre de chaque année;

4°—A chacune de ces obligations seront attachés des coupons d'intérêt représentant l'intérêt semi-annuel pendant la période de la date de l'émission jusqu'à son échéance;

5°—Ces obligations seront signées par le Maire et le Greffier; la signature de ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêt;

6°—Ces obligations seront faites payables, au cours légal, au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, au bureau du Trésorier de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, en l'hôtel-de-ville, ou au bureau de la Banque Canadienne-Nationale, à Valleyfield, ou au bureau-chef de la même banque, à Montréal. Les coupons d'intérêt seront payables au porteur, au même endroit que le capital;

7°—Le présent emprunt sera fait pour un terme de vingt (20) ans, à compter du 1er novembre 1942, et le capitale sera remboursable comme suit:

Deux Mille Cinq Cents Piastres à chaque premier novembre des années 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952;

Trois Mille Piastres à chaque premier novembre des années 1953, 1954, 1955, 1956;

Trois Mille Cinq Cents Piastres à chaque premier novembre des années 1957, 1958, 1959;

Quatre Mille Piastres à chaque premier novembre des années 1960, 1961;

Quatre Mille Cinq Cents Piastres au premier novembre 1962;

8°—La Cité de Salaberry-de-Valleyfield est présentement autorisée à emprunter temporairement, de la banque ou d'autres sources, jusqu'à concurrence de la somme de soixante mille dollars (\$60,000.00), au moyen de billets promissoires que Son Honneur le Maire et le Trésorier sont autorisés à signer, en attendant la vente des obligations autorisées par le présent règlement;

9°—Il est par le présent règlement imposé sur tous les biens im-

(Suite à la page 11)

AVEC LES C.W.A.C.



Mlle JANINE AMIOT qui s'est enrôlée dans le C.W.A.C. Bon sang ne peut mentir. Mlle Amiot est fille du Dr Gilles R. Amiot qui fut capitaine du 16^e corps ambulancier de campagne, lors de l'expédition sibérienne durant la grande guerre de 1914. Mme Amiot est aussi officier de la brigade d'ambulance St-Jean. Le frère de Mlle Janine Amiot, Jean-Louis, s'est enrôlé volontaire il y a près d'un an. Il fait part du premier bataillon du régiment de Châteauguay, avec le grade de lieutenant.



PAPPY SMITH, artisan du triomphe de Valleyfield l'an dernier et pilier du club cette année. Il lancera pour les nôtres cette année encore dans le détail et promet aux adversaires de nombreux "strike-out." (Photo "La Gazette").

Le capitaine Cécile Bouchard était de passage à Valleyfield, mercredi

Le Capitaine Cécile Bouchard, des C.W.A.C. attachée au département des relations extérieures à Ottawa, et fille de l'hon. T. D. Bouchard, ministre de la voirie dans le gouvernement Godbout, était de passage à Valleyfield hier avant-midi.

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 7 Jeudi, le 1 octobre, 1942 No 20

LA PARALYSIE INFANTILE ET SES DANGERS

Depuis déjà quelques mois la paralysie infantile a causé des pertes de vies et plusieurs autres qui en sont atteints souffrent énormément. Le gouvernement provincial, les autorités régionales et locales font tout en leur possible pour diminuer les dangers croissants de cette terrible maladie de nos milieux. Même la semaine dernière on nous apprenait qu'il y avait deux nouveaux cas de polimyélite dans notre voisinage.

Nous avons cru bon reproduire en partie "un message aux parents" d'un officier médical des écoles publiques à Ottawa sur la "Paralysie Infantile".

CE QU'ELLE EST

Il est important que les mères et les pères de familles canadiennes soient familiers avec les signes et les symptômes prédominants de cette maladie qui arrive chaque été, quelquefois sous une forme épidémique, dans différentes parties de notre pays, et qui peut faire de si grands dégâts chez les enfants qui en sont atteints.

Le prévalence de la paralysie infantile se manifeste surtout durant les mois d'août, septembre et octobre. Cependant, bon nombre de cas surgissent dans le cours des mois de juillet et novembre; parfois on en rencontre durant les mois de mai et juin et même assez souvent durant les mois d'hiver.

Le Canada reçoit la visite de cette maladie tous les ans. Au cours des dernières années, le plus grand nombre de cas est arrivé en 1930 et en 1931, alors qu'on enregistra 1030 cas pour la première année et 1341 pour la deuxième.

La mortalité pour cette maladie est extrêmement élevée: de 1927 à 1933, il y eut en moyenne plus de deux cents décès par année. Le nombre d'enfants restés infirmes à la suite de cette maladie n'est pas connu par tout le Canada. On le suppose très élevé. C'est une maladie sournoise.

LES SYMPTOMES

On ne peut dire qu'ils sont constants ou réguliers dans leur manifestation. Même le médecin peut être embarrassé ou se méprendre sur l'interprétation des premiers symptômes. La maladie peut se manifester sous une forme vague, en particulier dans les débuts, et plusieurs symptômes peuvent faire défaut à une période plus avancée: mais si un ou plus d'un symptôme sont présents, particulièrement ceux de grande envergure, et si un signe se manifeste, ne prenez aucun risque et hâtez-vous immédiatement de faire venir le médecin. Habituellement, l'attaque se manifeste soudainement par de la température. L'enfant peut avoir la face rouge et être assoiffé. Il peut avoir de la toux. D'un autre côté, l'enfant peut avoir des troubles d'estomac et vomir ou bien faire de la diarrhée. Vraisemblablement, il perdra l'appétit. Il peut être endormi, maussade, irritable: d'autre part, il peut être inquiet et complètement éveillé et très lucide mentalement. S'il est endormi, il est habituellement alerté si on l'éveille. Il n'est pas rare de remarquer chez l'enfant un regard d'anxiété et de crainte. L'expression de ses yeux peut ressembler à celle d'un animal poursuivi. Peut-être ne passera-t-il pas d'urine ou transpirera-t-il beaucoup. Son cou et son dos peuvent souffrir de raideur et il peut s'en plaindre. Il peut se plaindre de maux de tête (front). Son corps peut-être sensible au toucher, en particulier les jambes, et la manipulation provoque de la douleur. Son sommeil peut s'accompagner de tic nerveux et ses mains peuvent souffrir d'agitation et de tremblement. Ses yeux peuvent être affectés par la lumière.

Vu qu'un grand nombre de ces symptômes peuvent se rencontrer lorsqu'un enfant souffre d'une attaque de grippe ou d'un dérangement intestinal sévère, on doit surveiller attentivement les signes importants qui suivent et qui ne se présentent pas dans une simple attaque de grippe ou un dérangement intestinal ordinaire.

LE SIGNE DE L'EPINE DORSALE, LA RAIDEUR DE L'EPINE DORSALE. — La tête peut balancer sur le cou, mais on rencontre de la résistance et on provoque de la douleur en voulant plier le cou sur les épaules.

LE SIGNE DU BAISER DU GENOU. — Assis dans son lit, l'enfant est incapable de se pencher la tête et d'embrasser ses genoux. Ca lui fait trop mal. S'il se courbe, c'est par les hanches: le dos reste rigide.

CHUTE DE LA TETE. — Lorsqu'on lève l'enfant par les épaules, sa tête a une tendance à retomber en arrière.

ATTITUDE PARTICULIERE. — Lorsque l'enfant s'assoit, il se rejette en arrière, les bras tendus pour supporter sa colonne vertébrale souffrante et douloureuse.

UN POULS TRES RAPIDE.

FAIRE VENIR LE MEDECIN IMMEDIATEMENT:

Ne vous fiez pas à votre propre jugement lorsque votre enfant est malade, appelez un médecin tout de suite. Un délai peut être fatal. Une grippe suspecte ou des troubles quelconques, comme on en trouve chez les enfants, l'été, pourraient bien être de la paralysie infantile, particulièrement si on rencontre quelques-uns des symptômes déjà mentionnés. Si le médecin doit être de quelque utilité, on doit le faire venir dès l'apparition du moindre symptôme et ceci dans les vingt-quatre heures qui suivent l'attaque, — le plus tôt sera le mieux. Il se peut que le médecin désire faire une ponction lombaire de façon à établir un diagnostic précoc pour instituer un traitement approprié.

Ste-Martine

Exposition du Cercle de Fermières de Sainte-Martine

Couverture de laine—S. Alphonse d'Avila.

Catalogne de plancher—S. Alphonse d'Avila; Mme Roméo Rose; Jeanne Brault; Mme Z. Brault; Mme Adrien Bannon.

Tintures—S. Alphonse d'Avila. Nappe en lin—S. Alphonse d'Avila; Madeleine Goyette.

Serviettes de toilette—S. Alph. d'Avila; Mme Ph. Hébert; Mme J. Grégoire.

Sac à ouvrage—S. Alph. d'Avila; Jeanne Brault.

Robe pour dame—Bibiane April; Jac. Bergevin; Jeanne Brault; Mme B. Giroux; Mme Z. Brault.

Sac à linge—S. Alph. d'Avila; Mme A. Lefebvre; Lilliane Paiement; Emma Laberge.

Bonnet et mitaines—Jeanne Brault.

Gilet pour bébé—Mme J. A. Poupard; S. Alph. d'Avila; Gaétane Picard; Lilliane Paiement; Mme C. Picard.

Gants de fil—S. Alph. d'Avila; Gaétane Picard; Mme C. Picard; Mme S. Hélie; Jacqueline Bergevin.

Chaussettes—S. Alph. d'Avila; Mme C. Picard; Mme A. Bannon; Mme J. Grégoire; Mme J. E. Laberge.

Tapis crocheté—S. Alp. d'Avila; Mme A. Lefebvre; Emma Laberge; Mme Al. Cusson; Mme Z. Brault.

Pièce murale—Mlle A. Bertrand; Jeanne Brault; Mme A. Lefebvre.

Tapis tressé—Jacqueline Bergevin; S. Alph. d'Avila; Mme J. A. Poupard; Madeleine Goyette; Mme R. Rose.

Chaussettes de lit—Jeanne Brault; Jacqueline Bergevin; Mme Jean Hébert; Lilliane Paiement; Mlle Maria Bertrand.

Reprise sur bas—S. Alp. d'Avila; S. Louise de Marillac; Mme Al. Cusson; Maria Bertrand; Mme J. A. Poupard.

Nappe avec sac—S. Louise de M.; S. Alp. d'Avila; Mme B. Giroux; Mlle E. Laberge; Jacqueline Bergevin.

Il faut plus de caoutchouc à Valleyfield pour la récupération

Pour la récupération

Lundi, le 14 septembre, avait lieu dans tous les quartiers de la cité, a collection mensuelle de tous les rebuts, grâce à la coopération des camionneurs suivants: British American Oil, National Breweries, Montreal Cottons, Richer & Frères, J.-O. Clermont, A.-H. Besner, le camp Militaire, J.-O. Sicotte, Dandurand & Frères et Marc Monette.

La récupération du mois de septembre a donné une quantité de matière de rebuts appréciable, mais pour répondre à la demande du gouvernement, il faudrait de plus en plus de caoutchouc, vu la rareté de cette matière essentielle à la poursuite de la guerre.

Comme les amas de caoutchouc ne s'accumulent pas très rapidement, le comité local de récupération a décidé de discontinuer temporairement sa campagne mensuelle. De plus, le comité national de la récupération a avisé le comité local qu'il possède actuellement un surplus de papier de rebuts et qu'il n'en peut disposer davantage actuellement.

En attendant les autres instructions, le comité suspendra ses activités pour quelques mois.

Le comité remercie tous les citoyens pour leur coopération et toute nouvelle campagne de récu-

Clôture de la

GRANDE TOMBOLA

à

SAINTE-MARTINE

Samedi soir, le 3 octobre 1942

JEUX NOUVEAUX---BIENVENUE A TOUS

- Blouse de garçonnet—Mlle A. Bertrand; Maria Bertrand; Françoise Laberge; Mme J. E. Laberge.
- Robe de bébé—Mme J. A. Poupard; Mme C. Picard; Gaétane Picard; S. Alp. d'Avila; Alice Brais.
- Serviettes de toilette—Gaétane Picard; Bibiane April; Gabrielle Hélie; Jacqueline Bergevin; Mme Al. Cusson.
- Poignées de cuisine—Mme J. A. Poupard; S. Alp. d'Avila; Mlle Maria Bertrand; S. Louise de M.; Aurore Bertrand.
- Pyjama pour enfant—Mlle Aurore Bertrand.
- Boutonniers—S. Alp. d'Avila; Bibiane April; Maria Bertrand; Françoise Laberge; Mme J. Ed. Laberge.
- Pain blanc—Emilia Goyette; M. Goyette; Mme C. Picard; S. Alp. d'Avila; S. Louise de M.
- Brioche aux raisins—S. Louise de M.; S. Alp. d'Avila; Mme C. Picard; Gaétane Picard; Mme Z. Brault.
- Conserves de fèves—S. Alp. d'Avila; S. Louise de M.
- Conserves de framboises—S. Alp. d'Avila; S. Louise de M.
- Conserves de veau—S. Louise de M.; S. Alp. d'Avila.
- Bonbons variés—S. Louise de M.; S. Alp. d'Avila; Lilliane Paiement; Mme Zénon Brault; Jeanne Brault.
- Fleurs variées—S. Louise de M.; Emma Laberge; Mme S. Hélie;
- Mme E. Bergevin; Mme Jean Hébert.
- Six Glaieuls—Mme B. Giroux; Mme E. Bergevin; Mme S. Hélie; Mme Al. Cusson; Mme A. Bannon.
- Betteraves—Mme C. Picard; Mme Z. Brault; E. Laberge; Jeanne Brault; Mme S. Hélie.
- Carottes—Mme B. Giroux; S. Louise de M.; Mme A. Cusson; Mlle M. Bertrand; Mme E. Bergevin.
- Piment—L. Paiement; Jeanne Brault; Mme Z. Brault; S. Louise de M.; S. Alp. d'Avila.
- Concombres—Mme B. Giroux; J. Brault; Mme Z. Brault; Maria Bertrand; Mme E. Bergevin.
- Ail—Mme B. Giroux; A. Bertrand; M. Bertrand; G. Picard; Mme C. Picard.
- Poireaux—Mme C. Picard; G. Picard; Mme E. Bergevin.
- Salsifis—S. Louise de M.; S. Alp. d'Avila; Mme S. Hélie; Mme C. Picard; G. Picard.
- Panais—Mme S. Hélie; Mme E. Bergevin; A. Bertrand.
- Tomates—Mlle E. Laberge; S. Alp. d'Avila; J. Hélie; S. Louise de M.; J. Brault.
- Epinards—Mlle E. Laberge.

La production sucrière au Canada en 1941 s'est chiffrée par 1,212,551,683 livres, représentant 1,010,875,797 livres de sucre de canne et 201,677,886 livres de sucre de betterave, en augmentation de 55,744,495 livres sur celle de 1940. En 1941, la production de sucre de canne a augmenté de plus de 67½ millions de livres, tandis que celle de sucre de betterave a diminué de près de 12 millions de livres.

Pendant les 8 premiers mois de 1942 il s'est classé au Canada 3,939,997 porcs abattus, en augmentation de 287,410 sur les huit mois correspondants de 1941.

LE GENIÈVRE

À DOUBLE ACTION

le Gin de **KUYPER**




La véritable saveur de Hollande fait du de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES,	\$1.15
26 ONCES,	\$2.70
40 ONCES,	\$3.90

Distributeur et embouteilleur de Québec avec le privilège de la province de Québec de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande, 343FR

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

Puisque nous sommes grandement en retard dans la livraison des marchandises requises par notre armée canadienne, nous avons besoin de

**TRAVAILLEURS
D'EXPERIENCE
Hommes et femmes
BONS SALAIRES**

Les personnes actuellement employées dans les industries de guerre ne doivent pas faire application. On est prié de s'adresser au Bureau National Sélectif pour carte d'emploi.

**The
Montreal Cottons
Limited**

Valleyfield, - Québec

LE CANADA VOUS APPELLE :—

Répondez à cet appel en achetant des timbres d'Épargne de Guerre, des Certificats d'Épargne et des Bons, pour la protection de votre PAYS.

La revue 'Eaton's Masquers' au centre d'entraînement local

Les "Eaton's Masquers" présentaient un excellent programme au camp militaire à Valleyfield mardi soir. Le lt. col. J. Lévesque, commandant du centre d'entraînement, présidait cette soirée, qui fut des mieux réussies.

Les chansons, les danses, la musique de toutes sortes ont été grandement appréciées de nos soldats de Valleyfield. Les décors et l'ensemble ne laissaient rien à désirer.

Le commandant du centre remercia chaleureusement les artistes d'avoir présenté un tel programme et il se fit l'interprète des officiers et des soldats de Fort Salaberry de Valleyfield pour leur demander de revenir dans notre milieu sous peu.

Le programme de la soirée était comme suit:—

Chanson, "We're Here to Meet You," "It's Only Propaganda," harmonie par les masquerettes, solo par Mlle Lorna McFarlane, chanson comique, solo guitare et musique à bouche, "It's a small World," comé-

die, les masquerettes, chanson "Sons of America," chanson par Mlle Florence Jenkins, solo violon par M. Art Davidson, chanson par Mlle Janet McFarlane, "Bonjour M. le Sergent-major," un groupe d'artistes; solo par Mlle Garmèze Tremblay, danse russe par les masquerettes, et pour clôturer la soirée, "Canada Our Own," "Thumbs Up," "V for Victory."

Comme surprise trois soldats furent invités à se rendre sur la scène. On leur fit boire du lait. Les participants reçurent un prix en argent. Cette scène souleva des rires et des applaudissements chez nos soldats.

Pour clôturer, les pianistes, Mlle Jenkins et M. Davidson jouèrent O Canada et God Save the King. L'exécution de ces hymnes était très émouvante.

Ces programmes sont grandement appréciés par nos combattants et nul doute qu'ils aimeraient à assister à de telles représentations plus fréquemment.

Ouverture d'un centre d'initiation artisanale à Valleyfield sous peu

L'école industrielle dont la fondation est projetée depuis si longtemps à Valleyfield va ouvrir ses portes prochainement sous la forme d'un centre d'initiation artisanale.

Ce centre d'initiation sera situé au sous-basement de l'école Salaberry. M. Robert Ricard, qui a été préposé à la direction des cours d'initiation, sera à l'école à partir de lundi, le 4 octobre. Tous les jours, à compter de cette date, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 5, il sera à la disposition du public pour recevoir les inscriptions des nouveaux élèves qui veulent suivre les cours cette année, et en même temps pour donner les renseignements voulus à tous ceux qui se présenteront à lui et les lui demanderont. Les inscriptions doivent être faites avant le 10 octobre.

Nous annonçons immédiatement par la voie du journal que les élèves devront avoir 15 ans et plus, ou au

moins avoir terminé leur septième année d'école primaire. Ils devront en plus apporter avec eux leur extrait de baptême et des certificats attestant que leur septième année a été réellement terminée.

La durée des cours sera de deux ans. Les cours dès le début comporteront de la théorie en générale et de la pratique en menuiserie, dessin, et ajustage.

Pour toute information plus élaborée, les personnes intéressées feront bien d'aller consulter M. Ricard au parloir de l'école Salaberry, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de la semaine prochaines, soit du 4 au 9 octobre, entre les heures indiquées plus haut.

Le centre d'initiation artisanale a déjà suscité avant son établissement les intérêts de la population. Il n'y a pas de doute que l'ouverture prochaine des cours ne fera que doubler le nombre des intéressés.

La vente du Timbre de Noël commencera vers le 10 oct. dans la ville de Valleyfield

Assemblées des membres de ce comité — Distribution du lait aux enfants pauvres dans les écoles de la ville — Pour alléger les souffrances des tuberculeux

LA CAMPAGNE SE TERMINERA A LA FIN DE DECEMBRE

Les membres du comité du Timbre de Noël pour la ville de Valleyfield se réunissent jeudi et mardi derniers pour tracer les grandes lignes de la prochaine campagne. A l'assemblée de mardi étaient présents MM. Dr J. Armand Patenaude, médecin-hygiéniste, Frédéric Girard, directeur des Ecoles de Valleyfield, M. Montpetit, Raphaël Bélanger, I. C., gérant de la ville, Dr Armand Clairmont et autres.

On fit remarquer à l'assemblée que le comité avait assez d'argent en main pour assurer la distribution du lait dans les écoles de Valleyfield jusqu'à la mi-novembre. Ce commentaire suscita beaucoup d'intérêt chez les membres du comité; ils s'empresèrent alors d'annoncer que

la campagne de la vente du Timbre de Noël dans Valleyfield commencerait vers le 10 octobre prochain.

Le secrétaire fera parvenir une lettre personnelle à tous les résidents de Valleyfield dans un avenir rapproché leur soulignant les bienfaits du timbre de Noël. Il serait peut-être bon de souligner que non seulement les enfants pauvres de nos écoles bénéficient de cette belle oeuvre mais aussi toutes les personnes qui souffrent de la tuberculose. Cette terrible maladie cause des dégâts chez les nôtres. Toutefois la population comprend les graves dangers de cette peste et elle n'hésite pas à l'enrayer de nos milieux. Parmi les personnes qui feront partie du comité de la vente du

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

Manoeuvres militaires dimanche

L'Union Musicale de Valleyfield prendra part à la grande parade — Un concert dans l'après-midi

L'Union Musicale de Valleyfield se rendra à Malone, N.Y., dimanche prochain pour prendre part aux grandes manoeuvres militaires qui auront lieu dans cette ville américaine.

A cette occasion des tanks, des régiments de soldats de Watertown, N.Y., de Huntingdon et autres endroits environnants prendront part à ces manoeuvres. Il y aura aussi d'autres démonstrations.

Cette démonstration coïncide avec l'ouverture officielle de l'Emprunt de la Victoire aux Etats-Unis, nous apprend-t-on.

L'Union Musicale et ses 75 musiciens, sous la direction de M. Guiseppe Agostini, partira de Valleyfield dimanche avant-midi. Elle donnera un concert au cours de l'après-midi au terrain de l'exposition où les démonstrations auront lieu. M. Arthur Vernet, président de ce corps de musique, fera le trajet dans cette coquette petite ville américaine.

Timbre de Noël pour la saison 1942-43 on remarque: MM. Henri Latour, échevin, Horace Viau, Frédéric Girard, Aimé Laurion, R. Daignault, Albert Leblanc, A. Wallot, J. C. Lefebvre Dr A. Clairmont, P. Chatel, M. Haineault, S. H. le Maire Louis VI Major et plusieurs autres. La vente du timbre de Noël à Valleyfield est sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur J. Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, et de Mgr P. E. Léger, curé de la cathédrale.

Le comité, nous a-t-on appris, se réunira de nouveau ces jours-ci pour compléter le programme de l'année.

LE COURRIER...

(Suite de la page 5)

grande crise de la république française? LETTRE

R—C'est Yves Simon, je crois. J'aimerais suivre le cours de musique et de dessin à l'Université de Montréal. A qui devrais-je m'adresser par voie postale? L.S.P.

R—Les renseignements vous seront donnés si vous écrivez au Secrétariat Général, 1265, rue St-Denis, Montréal.

Valleyfield

M. et Mme Marcel Martel étaient dans leur famille à Montréal dernièrement.

M. Denis Bernard et M. Albert Aubry rendaient visite à Mlle Lucienne Aubry dernièrement.

M. et Mme Henri Dauth, M. et Mme Paul-Emile Durocher étaient à l'Oratoire St-Joseph dernièrement.

A VENDRE

Terre de 120 arpents entièrement cultivable, avec rouling complet, située à Ste-Philomène sur le rang du bord de l'eau. Pour informations s'adresser à J. A. Poupard, N.P., Sainte-Martine, Comté de Châteauguay. 10-17-24-31c

A VENDRE

Hôtel de campagne. Pour information, s'adresser à J. A. Poupard, Ste-Martine.

ON DEMANDE

A acheter une maison dans Valleyfield, à 2 logis sur un même plancher. S'adresser à M. J. A. Plante, téléphone 1163-W-2, St. Stanislas. 3-10-17-24-31p

A VENDRE

A vendre ou à louer—Une terre de 203 arpents située à St-Jean-Chrysostôme, près de l'école et à 2½ milles du village. Conditions faciles. Pour informations: J. A. Poupard, N.P., Sainte-Martine, Châteauguay. 10-17-24-31c

Tél. 150

MIRON & FRERE

Marchands de Bois de construction. Portes et chassis. Papier brique et à couverture. Donacona. Peinture et vernis. 103, rue Lasnier 24-1-p

Tél. 603-s-11

ALFRED SAREAUT HOTELLIER

Chambre et Pension. Bière et Vin. Rendez-vous des amis. Ste-Philomène 24-1-p

On ne peut vendre le lait qu'au prix fixé

La Commission de l'industrie laitière de la province vient d'émettre une ordonnance qui s'adresse particulièrement aux producteurs qui offrent et même fournissent à certaines compagnies laitières du lait à un prix inférieur au prix fixé par la commission. Le décret stipule qu'il est interdit à tout fournisseur producteur d'offrir, de vendre ou de livrer du lait à un marchand de lait faisant affaires dans une région délimitée par une ordonnance de la commission, à moins que ce lait ne soit offert, vendu ou livré à un prix non inférieur au prix fixé par la Commission pour cette région.

On dit que l'être qui se nourrit d'herbe est un herbivore. Celui qui désire la viande est un carnivore. Qu'est ce qu'un omnivore? J'AIMERAI SAVOIR.

R—C'est celui qui se nourrit d'herbe et de viande, tel l'homme.

Je lissais l'autre jour sur une médaille les lettres suivantes: "I.R.-A." Pourrais-je en savoir la signification? SOLDAT.

R—C'est l'abréviation anglaise de "Irish Republican Army".

Miles Gertrude Major et Jeanne Tison de Montréal ont passé quelques jours dans la famille Joseph Lafleur.

M. David Hornblower de St-Jean, N.B., a passé quelques jours à Valleyfield, l'invité de Mlle Laurette Grenier.

M. et Mme Frédéric Girard étaient les hôtes de M. et Mme Médard Palement d'Alexandria, Ont., dernièrement.

A VENDRE

Propriété à veudre—3 logements. Bons revenus. S'adresser à 233, chemin Larocque, Valleyfield. Qué. 17-24-1-8-C

A VENDRE

Lot à vendre 50x100 dans le Nouveau-Salaberry. S'adresser numéro 18, 4ième avenue, Nouveau-Salaberry. 10-17-24-31-p

A VENDRE

Un automobile usagé Studebaker sedan, bons pneus avec licence. S'adresser à Wallace Kerr, Howick, Québec, Tél. 621-21 1-8p

A VENDRE

15 cochons de 2 mois, à vendre. Tél. 2408, Charles Trépanier, Caza-ville, P.Q.

A LOUER

Chambres à louer sur le Chemin Larocque. S'adresser à La Gazette de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Qué. 1-c

ON DEMANDE

Une sténographe pour travail de bureau. S'adresser au Bureau du Travail Sélectif National, Bureau de Poste, Valleyfield, Qué.

Vente à l'encan

A la résidence de R. Arthur Brisson, rang de l'église, Ste-Barbe, mardi, 6 oct. 1942, à midi-et-demi, des effets suivants, savoir: vaches, taures, boeuf, génisses, cochons, 2 chevaux de travail, 1 jument poulinière, herse à un an et demi, poulin de l'année, moulin à foin 6 pieds neuf, râteau, voiture avec support, charrue double et simple, grubbeur, herse à disques, herse à finir, sarcler, semeuse Massey-Harris 13 drills neufs, lieuse à grain, harnais double et simple, traîneau double, boîte carrée, petite voiture, buggy pneus de caoutchouc, express, rogeur à vaches, crible, balance 1000 livres, séparateur 750 DeLaval, chaudières, bidons à lait, avoine, foin, paille, galandard, pelles, fourches, baculs, chaines, bois de service et autres articles.

Le tout sera vendu sans réserve, M. Brisson abandonnant la culture. Conditions: comptant.

D. Poirier, encanteur.

ENCAN PUBLIC

à la résidence de

M. DONAT GIROUARD

ST-STANISLAS DE KOSTKA

(près de la Montée)

MERCREDI, LE 7 OCTOBRE

à une (1) heure (avancée)

2 chevaux de travail 9 et 10 ans; 1 cheval de chemin 6 ans; 5 vaches à lait; 3 taures de 2½ ans; 1 taure de 1½ an; 1 taureau de 2 ans, 2 eaux du printemps, 1 wagon double, 1 rack à foin, 1 boîte de wagon avec rack à animaux, 1 express, voiture à lait, buggy recouvert avec pneus de caoutchouc, 1 traîneau Ste-Catherine, 1 traîneau boîte carrée, traîneaux doubles, crible, 1 lieuse à grain, 1 moulin à foin neuf, 1 râteau de 10 pieds, 1 rouleau, 1 semeuse, herse à ressort, 1 herse à finir, 1 charrue simple neuve, sarcler et pelle à patates, harnais doubles et simples, fourches, pelles, 1 séparateur Massey-Harris 800 livres, 1 automobile Oakland, bidons à lait, foin, paille, poêle de cuisine, gramophone, et autres articles de ménage.

Le tout sera vendu sans réserve car la terre est vendue.

Conditions: Argent comptant.

Daniel Poirier,

encanteur.

- LA VIE SOCIALE -

Les Nouvelles Sociales

Mariage Fredette-Séguin

Samedi, le 26 septembre dernier, à sept heures, en l'église de Vankleek-Hill fut béni le mariage de Mlle Florence Séguin, fille de M. et Mme Paul Séguin de Vankleek-Hill avec M. Lionel Fredette de Valleyfield fils de M. Honorius Fredette et de Mme Fredette décédée de Plantagenet. M. Séguin était témoin de sa fille et M. Fredette le témoin de son fils. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée après quoi les nouveaux époux partirent pour Québec et Ste-Anne de Beaupré. A leur retour M. et Mme Fredette habiteront Valleyfield.

Le Dr et Mme Lorenzo DeGrandpré et Mlle Cécile DeGrandpré étaient à Berthier dimanche chez M. et Mme Albert Dostaller.

Mme J. Médéric Lamothe, M. et Mme Jean-Louis Lamothe, Mlles Jeanne et Claire Lamothe visitaient l'Exposition Missionnaire à Montréal dimanche dernier.

Mme Gérard Couture, et Mlle Philomène Moreau de Trois-Rivières étaient, la semaine dernière, les invités de M. et Mme Hervé Laroque.

M. et Mme Joseph Savaria et leurs enfants de Montréal étaient dimanche les hôtes de la famille Hercule Marchand.

MM. Paul Levac et Albert Joubarne sont de retour d'une randonnée en bicyclette ils ont visité Québec.

M. J. Henderson, Officier Commandant de la Police Montée, de Windsor, Ont., et Mme Henderson étaient à Valleyfield, au cours de la semaine dernière, où ils ont visité les familles Raoul Miron et Philippe Bergevin.

Mlle Fernande Dumouchel et M. Paré visitaient l'Exposition Missionnaire à Montréal, mercredi dernier.

M. et Mme David Lynch sont de

STUDIO ROLAND



Pour une belle coiffure

consultez toujours M. ROLAND, maître coiffeur diplômé en coiffure et en culture de beauté.

Dernières créations américaines. 81, Grande Ile Tél. 1412-J Bellerive, Valleyfield.

(Oct., Nov., Déc.)

retour à Valleyfield après avoir passé la saison estivale à la Bale St-François.

Mme Philorum Billette de Montréal était dimanche l'hôte de ses enfants M. et Mme Roger Billette.

M. et Mme Philippe Boyer et Mme Valérien Montpetit étaient à Montréal au début de la semaine dernière.

Mlle Rachel Huneau était à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Paul Viau de St-Polycarpe étaient en fin de semaine dans la famille Benjamin Viau.

Mme J.-O. Clermont et Mlle Françoise Clermont sont de retour de Québec et de la Malbaie où elles ont passé leurs vacances.

M. et Mme Louis Hébert de Mont-Laurier étaient de passage chez M. et Mme DeBorgia Cadieux ces jours derniers.

Mme Thérèse G. Amiot recevait à sa résidence d'été dimanche, un groupe de dames et de demoiselles de St-Anicet. Ces dernières ont suivi les cours d'été des Premiers

Soins aux blessés; un certificat leur fut remis.

M. et Mme Louis-Philippe Godbout et leur famille visitaient leur fils Yves à St-Jérôme dimanche.

Mme Régine Morin-Joncas de Montréal était l'hôte de Mlle Janine Amiot en fin de semaine.

M. et Mme J.-Gaspard Fortier ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mme Alexandre Ladouceur et son fils Marcel Eccl. ont visité l'Exposition Missionnaire la semaine dernière.

M. et Mme Roger Amyot et leur fils Pierre-Jean étaient en fin de semaine les hôtes de M. et Mme Josaphat Amyot.

M. et Mme Emilien Viau d'Alexandria, M. et Mme Théodule Viau de Green Valley Ont. étaient chez M. et Mme Alexandre Ladouceur dernièrement.

Mme J. Beaulieu et Mme R. Piette de Joliette était de passage à Valleyfield mardi dernier.

Le Dr S. O'Connor et Mme O'Connor de Kingston, Ont. étaient en fin de semaine les invités de M. et Mme Fred Dauherty.

M. et Mme Alexandre Ladouceur visitaient leur fils Jean des Pères Blancs d'Afrique d'Eastview dimanche dernier.

Les élections des chevaliers à Valleyfield

Dr J.-A. Deguire est réélu — Démissions qui ne sont pas acceptées par les membres

Lors d'une assemblée tenue la semaine dernière dans les salles de cette association, environ 125 membres apprirent la démission de quelques officiers de ce conseil, celles du Grand Chevalier, Dr J. Armand Deguire et de deux syndics, MM. Paul Gendron et J. O. Quesnel. Après la lecture des lettres de démission par le secrétaire, le Grand Chevalier demanda si on acceptait ces démissions. M. Lucien Prévost proposa de ne pas accepter ces démissions et M. R. Amiot seconda cette proposition.

Faits divers du conseil

M. et Mme Haineault, directeurs de l'hôpital privé Ste-Marguerite, invitent le conseil de cette ville à aller visiter leur hôpital dimanche prochain. Le conseil se rend à cette demande.

La ville reçoit une demande d'application pour entrer dans le corps de police de Valleyfield. Cette application vient du chef de police de la ville de Malartic.

M. J. H. Lemay, magistrat de district, remercie le conseil pour avoir apprécié les services qu'il avait rendus à notre ville.

La compagnie de transport provinciale remercie le conseil de ville de l'avoir autorisée à faire des arrêts au coin des rues St-Charles et Dufferin ainsi qu'au restaurant dans le Village Billette.

Le courrier pour tous

Adressez toute correspondance au "Courrier pour tous" comme suit: "Le Courrier pour tous", 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Casier Postal "N". Aucun appel téléphonique ne sera considéré.

CONDITIONS NECESSAIRES:

- 1.—Ecrire lisiblement la question et l'accompagner d'un pseudonyme.
- 2.—On ne répondra qu'à des questions d'ordre utile pour tous.
- 3.—Les questions deviennent la propriété du "Courrier pour tous".
- 4.—Ceux qui veulent une réponse à domicile en plus de la publication dans le journal, devront ajouter la somme de cinq sous pour affranchissement et papeterie. N.B.—Ne pas oublier dans ce cas de joindre nom, prénoms et adresse au complet.

Voulez-vous s'il vous plaît me donner la traduction française de cette phrase: "Si omnes consentiunt ego non dissentio". YVES

R—Mon cher Yves, je crois que vous voulez me tendre un piège.

J'en suis très heureux mais je m'y suis laissé prendre voilà bien des années. Et comme la fable, j'avais bien décidé que l'on m'y prendrait plus. Je remarque dans la lettre que vous m'envoyez, que vous ne posez pas de virgule après "consentiunt", ni après "non"; ce que vous imaginez, changerait considérablement le sens. Ainsi, prenez celle où la virgule serait après "consentiunt", "si tous consentent mais je ne désapprouve pas." Si la virgule était après "non" vous auriez "Si tous consentent, mais non, je désapprouve".

Auriez-vous une recette pour biscuits à la mélasse à me proposer. Mes enfants après les classes s'en régalaient avec profits. PETITE MAMAN.

R—Je ne saurais mieux vous conseiller, pour que vous soyez satisfaite, de suivre la recette de Mme Lacroix, directrice de l'Ecole Ménagère Provinciale:

Biscuit à la mélasse
 1/2 tasse de beurre
 1/2 tasse de saindoux
 1 tasse de mélasse
 1/2 tasse de cassonade
 2 oeufs bien battus
 1 cuillerée à thé de gingembre
 1 cuillerée à thé de bicarbonate de soude
 1 cuillerée à thé de vanille
 1 cuillerée à thé de sel

Défaire en crème le beurre et le saindoux, ajouter la cassonade et bien battre. Faire dissoudre le bicarbonate de soude dans la mélasse, ajouter au premier mélange ainsi que les oeufs battus et les aromates. Ajoutez assez de farine pour faire une pâte qui puisse se rouler. La farine à pain convient mieux; cela prend 3 à 4 tasses. Si l'on place la pâte au réfrigérateur pour la faire refroidir, cela prendra bien moins de farine et le biscuit sera meilleur. Rouler très mince et cuire à 350° sur une tôle beurrée.

J'aimerais à savoir qui était le directeur artistique et les noms des différents artistes qui ont joué au St-Denis dernièrement "Un homme et son péché"? MERCI P.H.

R—Le directeur artistique était Guy Moffette. Les artistes étaient les suivants:

Jos Malterre—Julien Lippé; Caroline, sa femme—Juliette Béliveau; Dr Cyrien—Fred Barry; Alexis Labranche—Albert Duquesne; Pit Caribou—Armand Leguet; Le père Ovide—Eugène Daigault; Le Parleur—François Bertrand; Séraphin Poudrier—Hector Charland; Donald, sa femme—Estelle Mauffette; Artémise, femme d'Alexis—Sylvia Alarie; L'Exilé—Pierre Durand; Timousse, frère de Donald—Alfred Brunet.

Tous savent les événements de Pearl Harbour mais j'aimerais savoir à combien de milles se trouve cette île de San Francisco, Californie? LUC

R—Environ 2,400 milles. Qui aurait écrit le volume "La (Suite à la page 4)

Tirez le meilleur parti de votre THÉ...

réchauffez d'abord la théière

"SALADA"

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

T. A. LANIEL

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation

— à —

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL

VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243,

Vous ne vous contenterez plus jamais d'autre chose quand vous aurez vu la

BLANCHEUR RINSO

LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE



ABONNEMENTSix mois: \$1.00
Un an: \$2.00

Josaphat Legault

Gérant de
la circulation
Tél. 735**LA GAZETTE JOURNAL**

de

D'INTERET**VALLEYFIELD****PHILCO-EASY**

VOYEZ - SEE

PRIMEAU & LEDUC128 St-Laurent. Tél. 1339
VALLEYFIELD

Vol. 7, No 20

:-:

local et régional

:-

Jeudi, le 1 octobre, 1942

Valleyfield au congrès de la fédération les 5 et 6 octobre

La Chambre Senior locale a délégué notaire M. Leduc, Dr A. Clairmont, MM. A. Laurion, G. Saintonge et Arthur Sullivan — Ce congrès aura lieu à Sherbrooke en fin de semaine

UN BREF APERÇU DES ACTIVITES DE LA CHAMBRE LOCALE

Le congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, à Sherbrooke, les 5 et 6 octobre prochains sera des plus intéressants. Plusieurs membres de la Chambre de Commerce de Valleyfield assisteront aux nombreuses séances qui se tiendront dans la Ville-Reine des Cantons de l'Est. Les délégués pour la Chambre de Commerce Senior de Valleyfield seront: Notaire M. Leduc, Aimé Laurion et les substituts, Dr Armand Clairmont et Arthur Sullivan. MM. Gontran Saintonge, C.R.M. Les substituts feront parties des différents comités.

On y discutera les problèmes d'après-guerre. Plusieurs résolutions intéressantes seront traitées. Notons par exemple: L'instruction obligatoire, la politique familiale, les droits de la province de Québec, les contrats de guerre, les états financiers municipaux, la qualification municipale, la culture physique dans les écoles, l'hydro-électricité provinciale, l'enseignement de l'anglais dans nos écoles, le crédit urbain, la loi concernant le moratoire, la taxe fédérale sur l'électricité, nos lois de chasse et de pêche, le fonctionnarisme fédéral, la taxe de vente et l'école provinciale de commerce. Plusieurs autres questions seront débattues.

De nombreux conférenciers se feront entendre. Ainsi au déjeuner du lundi, l'honorable Louis Saint-Laurent sera l'hôte de la Fédération.

La Chambre de Commerce Senior de Valleyfield s'est occupée de plusieurs questions qui touchent notre ville. L'école industrielle qui ouvrira bientôt ses portes est pratiquement l'oeuvre du président, Dr O. E. Caza. Très prochainement,

les élèves pourront suivre les cours de cette école.

La Chambre de Commerce de Valleyfield a attiré l'attention du ministère des Pêcheries sur la construction d'un passage pour le poisson au nouveau barrage de la Beauharnois. Durant l'été plusieurs experts vinrent examiner le passage construit qui ne semble pas remplir le but pour lequel on l'a édifié. On étudie ce problème et on remédiera aux inconvénients qu'on y trouve. Les chemins d'hiver furent chaque année entretenus par notre Chambre de Commerce locale. Cette année encore des démarches sont faites pour la prochaine saison froide.

La question d'un nouveau marché fut souvent mise à l'étude et actuellement, le conseil s'occupe de la chose.

La construction d'un pont entre Valleyfield et Côteau n'est pas oubliée et le secrétaire de la Chambre de Commerce a envoyé de nombreuses résolutions à cet effet. Si le barrage de la Beauharnois Light Heat and Co., est construit pour y recevoir un pont, on le doit à l'initiative de cette association locale.

Des démarches auprès de la Canadian National Telegraph nous assurent un meilleur service dans notre ville.

La Chambre de Commerce Senior a obtenu d'avoir un char dortoir pour les voyageurs qui partent de Valleyfield, le soir pour Toronto.

Passons sous silence les autres questions qui intéressèrent la Chambre de Commerce Senior et pour lesquelles de nombreuses démarches furent faites avec profit pour l'avancement de notre commerce local. Les officiers se réunissent souvent pour étudier les divers problèmes locaux et nous leur devons toute notre reconnaissance.

M. Raymond voit ses partisans à Québec

M. Maxime Raymond, député de Laprairie et chef du nouveau parti canadien, a passé une journée à Québec la semaine dernière, pour rencontrer ses partisans et quelques chefs de la région. Il fut impossible d'obtenir des renseignements de M. Raymond, mais les journalistes ont tout de même appris qu'il a consulté ses partisans sur le programme du parti qu'il énoncera à la radio d'ici une dizaine de jours.

Jusqu'ici, le Dr Philippe Hamel s'était un peu tenu à l'écart du parti de M. Raymond, parce qu'on ne voulait pas signer certains engagements écrits qu'il a préparés concernant l'achat de la Beauharnois et la lutte à la dictature économique. Nous apprenons cependant qu'il est possible que M. Hamel donne son adhésion au nouveau parti.

Le Salaberry de Valleyfield en assemblée

Le Club de Raquettes, le Salaberry se réunira pour la première fois cette année le 11 octobre

Le Club de Raquettes, le Salaberry de Valleyfield, par l'entremise de son secrétaire-trésorier, M. Lefebvre, invite tous les membres à se rendre au nouveau local du Club Salaberry, à l'Hôtel Larocque, dimanche le 11 octobre courant à deux heures de l'après-midi.

A cette occasion il y aura assemblée d'ouverture de la saison de la raquette pour 1942-43. Les musiciens sont également invités à s'y rendre avec leurs instruments. (Comm.)

L'électricité dans le comté de Vaudreuil

On nous fait observer que l'ordonnance 36E de la Régie des services publics, dont nous parlions mardi, a été de fait émise le 16 août 1941, donc il y a plus d'un an. D'autre part, à cause des restrictions des autorités fédérales sur les métaux et l'énergie électrique, il est fort invraisemblable que les extensions ordonnées puissent être entreprises avant la fin de la guerre.

Les hygiénistes ne demandent pas en vain la pasteurisation du lait; le lait commercial

"Le lait est le meilleur aliment, mais à condition qu'il soit sain", dit le docteur A.-R. Foley, épidémiologiste de la province de Québec — Une discussion sur la pasteurisation du lait

"Le lait est le meilleur des aliments, mais à condition qu'il soit sain; il faut donc qu'il provienne d'un animal en santé, que la traite soit faite d'une manière sanitaire par une personne en santé, et qu'il soit manipulé et gardé d'une manière sanitaire; ses propriétés physiques, celles d'un aliment de choix, font qu'il est, en même temps et au même titre, un médium d'importance primordiale dans la transmission des maladies infectieuses." C'est en ces termes que vient de s'exprimer devant les médecins de langue française, réunis en congrès à Montréal, le docteur A.-R. Foley, épidémiologiste de la province.

Le docteur Foley traitait de la pasteurisation du lait. Après avoir dit que tous s'accordent pour reconnaître que: "Le lait doit être sain lorsqu'il est livré au consommateur", le conférencier se demande s'il est possible qu'il le soit dans le commerce. "Le moins que nous puissions dire est que c'est bien difficile, à moins que le lait soit pasteurisé", répond le docteur Foley. "On accuse l'hygiéniste d'être un propagandiste effréné du lait pasteurisé. Connaissant les conditions commerciales de la pro-

duction du lait, nous nous faisons une revendication de cette accusation. Est-ce à dire que tout lait destiné à l'alimentation humaine doit être pasteurisé? La réponse est catégorique et elle est non. Il n'y a pas de plus fervents adeptes de l'alimentation du bébé par le lait cru que l'hygiéniste, pourvu que ce lait cru soit celui qui est destiné par la nature au bébé, c'est-à-dire le lait de la mère à son enfant; car, ici nous rencontrons toutes les conditions essentielles qui font qu'un lait cru est absolument pur et sain. Vous admettez sans discussion oiseuse qu'il est impossible de reproduire ces desiderata pour l'alimentation de l'adulte ou de l'enfant qui ne peut être nourri au sein. Il faut donc leur fournir, à la place du produit idéal, le meilleur substitut connu: un lait provenant d'un animal sain, produit et conservé dans les meilleures conditions sanitaires et pasteurisé pour détruire les bactéries qui s'y introduisent toujours."

"En conclusion, dit l'épidémiologiste provincial, nous tenons comme établi qu'avec les conditions modernes de vie, le lait commercial doit subir la pasteurisation."

Le club de raquettes Salaberry célèbre cette année son 41^e anniversaire de fondation

Les membres feront du recrutement durant les premières semaines du mois d'octobre — Une invitation à tous les membres d'assister à l'assemblée d'ouverture

Le Club de Raquettes le Salaberry de Valleyfield invite tous les anciens et nouveaux membres du Salaberry à se joindre aux membres actuels pour l'ouverture officielle de la saison 1942-43 qui aura lieu à l'Hôtel Larocque.

Toutes les personnes qui sont intéressées à ce beau groupe sportif chez nous devraient se faire un plaisir de faire du recrutement au cours des premières semaines de ce mois.

Le Club Salaberry entre cette année dans sa 41^e année d'existence. Il anticipe pour l'année qui commence une de ses plus belles saisons. M. le secrétaire-trésorier compte sur tous les membres et les musiciens pour assurer le succès de

l'ouverture officielle qui se fera le 11 octobre prochain, à l'Hôtel Larocque. Nos gais "Noir et Blanc" attendent depuis déjà quelques temps cette date d'ouverture. Espérons qu'ils ne seront pas déçus.

Si l'organisation anticipe une saison très active cette année les membres en sont redevables; aussi S.H. le maire et MM. les échevins de la ville de Valleyfield et MM. Maxime Raymond, M.P., et Delpha Sauvé, M.P.P., et tous les sportsmen de la région.

Avec une peu de coopération Valleyfield aura dans son milieu un des plus beaux clubs de raquettes de la province de Québec sinon du Canada et des Etats-Unis.

Des cours gratuits de soins d'urgence en temps de guerre; ces cours organisés à Valleyfield

Spécialement pour les gardes-malades bénévoles de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. — Cette étude est très importante en temps de guerre — On peut sauver la vie d'un accidenté

COURS CONFIES AUX GARDES-MALADES

En plus des cours de soins à domicile, la Croix-Rouge donnera, à compter de ce mois-ci, des cours gratuits de soins d'urgence en temps de guerre.

Les huit leçons porteront sur les

sujets suivants: le facteur psychologique dans les circonstances critiques; réactions physiques et mentales qui nécessitent des soins d'urgence; blessures; hémorragie; brûlures. (Suite à la page 7)

Beau succès de la Semaine sociale à St-Jean

Plusieurs personnalités ecclésiastiques ont assisté à ces assises — Mgr J.-A. Langlois

La Semaine sociale de S.-Jean, la 19e du genre, s'est terminée samedi soir à la centrale catholique de S.-Jean, après avoir remporté un succès qui la place au rang des plus fructueuses semaines sociales. Le thème de cette semaine: "La démocratie," laissait à lui seul prévoir des travaux de première valeur et les conférenciers qui ont défini la démocratie, qui en ont exposé la valeur et les mérites et qui ont parlé des qualités intellectuelles et

morales nécessaires en pays démocratique, ont été à la hauteur de leur importante tâche.

Si la semaine sociale de S.-Jean a été un succès par ses conférences, elle ne le fut pas moins par les personnalités nombreuses du monde ecclésiastique qui ont voulu y prendre part. Citons, entre autres noms: S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et représentant S. Exc. Mgr I. Antoniutti, délégué apostolique; LL. EE. NN. SS. J. A. Desmarais, évêque d'Amos; A. Forget, évêque de S.-Jean; Arthur Douville coadjuteur de S.-Hyacinthe; Albin Lafortune, évêque de Nicolet; Joseph Bonhomme, vicaire apostolique du Basutoland; J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield; U. Langlois, vicaire apostolique de Grouard, Alberta; Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa; Mgr Donald-M. MacLean, de Washington, D.S.; le juge André Régnier, de S.-Jean.

A la recherche d'une base

Partout aujourd'hui on parle de plans pour l'après-guerre. On propose bien des façons de réhabiliter dans la vie civile nos soldats démobilisés et les ouvriers dont l'industrie n'aura plus besoin. Presque toujours on en vient à la conclusion que le retour à la terre sera le mode idéal de rétablissement, pourvu que les sujets possèdent les aptitudes voulues. Dans un mouvement de retour à la terre de grande étendue, il n'y a point de doute que bien des modalités sont possibles. Il faudra cependant que l'on s'entende sur une base définie selon le but que l'on se propose. Faudra-t-il viser à assurer aux nouveaux établissements de l'après-guerre un revenu annuel de \$300., revenu que faisaient il y a quelques années la plupart de nos cultivateurs? Il est facile de comprendre que cela serait insuffisant. Il faut bien se mettre dans l'idée que nos colons nouveaux auront beaucoup à faire de leurs argents. Il leur faudra en effet, s'organiser sur toute la ligne, pour le présent et pour l'avenir. Un enquêteur spécial nous rapportait récemment qu'une famille ordinaire de colon a besoin de toucher, pour vivre convenablement en colonie, autour de \$600 par année. Cet estimé, qui peut à première vue paraître élevé, n'est certainement pas exagéré si l'on tient en ligne de compte toutes les dépenses qui s'imposent.

Il faut aussi viser à ce que, dans cinq ans tout au plus, les colons nouveaux soient tout à fait sauvés des eaux, qu'ils puissent vivre du revenu de leur terre sans avoir besoin d'aller chercher du travail aux chantiers ou ailleurs. Il est raisonnable de supposer qu'ils aient besoin, pour pouvoir rester chez eux à l'année, des mêmes argents que le colon d'aujourd'hui. Ce doit donc être le but des administrateurs d'atteindre à un défrichement de 45 ou 50 acres en-dedans de cinq ans. Il n'en faut pas moins, dans une colonie bien organisée, pour faire un revenu de \$600 après quatre ou cinq ans. Dans l'intervalle, il faudrait suppléer par des allocations judicieusement distribuées, à l'insuffisance des revenus ordinaires. Il faudrait aussi voir à ce que le cheptel augmente graduellement et sans aucun retard.

Or le colon nouveau, laissé tout à fait à ses propres ressources, ne pourrait jamais faire 50 acres de terre en quatre ou cinq ans, dans les conditions ordinaires. Il faudra donc de toute nécessité qu'on lui donne de la terre faite sur son lot, de 10 à 15 acres au moins, pour qu'il puisse en permettre de garder tout de suite une vache et un bon cheval de travail. Inutile de masquiner au début sur les dépenses d'établissement, s'il

fait par la suite déboursier, à réparer les négligences et les omissions, deux fois plus d'argent peut-être.

Il ne devrait pas être téméraire d'espérer que les plans d'établissement sur la terre pour l'après-guerre s'inspirent largement des leçons du passé, des expériences qui déjà ont jeté de la lumière sur les principes à suivre.

C.-E. Couture.

Première grande assemblée de tous les conseils des Dames Patronesses

Sous la présidence de Mgr P.-E. Léger — Approbation des statuts — Inscription de plusieurs membres — Fondation de l'école des gardes-malades

Lundi soir dernier, avait lieu la première grande assemblée de tous les conseils des dames patronesses.

Sous la présidence de Mgr P. E. Léger, les dames patronesses discutèrent plusieurs questions très importantes au sujet desquelles des résolutions furent adoptées.

Les statuts de l'association furent approuvés par Mgr Léger. On discuta la question du costume des dames et des gardes-malades. Il fut décidé que les dames patronesses porteraient au bras gauche un bandeau rouge avec les mots "Hotel Dieu de Valleyfield" brodés en blanc. Les gardes-malades, au contraire, dans leur tenue toute blanche, porteraient au bras gauche un bandeau blanc avec les mêmes mots brodés, en rouge.

On proposa l'organisation d'une partie de cartes pour la fin de janvier ou le commencement de février.

On prépara un grand livre d'or pour l'inscription des membres.

Plusieurs personnes se sont inscrites récemment pour entrer dans l'association.

La fondation de l'école des gardes-malades fut mise sur le tapis et les dispositions furent prises pour que les cours commencent dans un avenir rapproché. Déjà de nombreuses demandes se font chaque jour. Mgr P. E. Léger, qui présidait l'assemblée, adressa la parole aux dames réunies, les félicita de leur travail et les encouragea en leur donnant des directives opportunes.

Les Dames Patronesses

(Suite de la page 6)

lures; fractures, contusions et dislocations; noyés, électrocutés, intoxicés; précautions contre les raids aérien (défense passive).

Ces cours de soins d'urgence sont confiés à des gardes-malades et à des médecins qui ont fait des études spéciales sur les précautions

à prendre en cas d'attaques ennemies. Le Manuel contient non seulement les traitements physiques mais aussi d'utiles indications sur les facteurs psychologiques en temps de guerre. En effet, l'expérience de la Croix-Rouge en Europe a appris que bien peu de gens savent garder le contrôle de leurs nerfs, surtout après les raids aériens: une peur rétroactive semble alors s'emparer de la plupart des blessés et des malades.

L'étude des soins d'urgence en temps de guerre est donc très importante, même au Canada, où trop de gens se croient en parfaite sécurité. Les connaissances acquises dans ces quelques leçons trouveront leur appréciation même, en temps de paix: par son intervention intelligente, le témoin d'une catastrophe peut sauver la vie de plusieurs accidentés.

Ces cours seront organisés à Valleyfield, spécialement pour les gardes-malades bénévoles de l'Hôtel-Dieu, et toutes celles qui ont suivi les cours de soins à domicile, sous les auspices de la Croix-Rouge.

Nous donnerons de plus amples détails plus tard dans ce journal.

Mme J. C. Bibaud,

Présidentes des Dames Patronesses de l'Hôtel-Dieu.

Ste-Philomène

Mlle Denise Picard de Montréal passe quelques jours de vacances chez sa mère, Mme Joseph Picard.

"Mon garçon, voilà les pionniers d'aujourd'hui!"

Il y a trois cents ans, des hommes jeunes et forts ont affronté la mer, à bord de frêles voiliers, pour se tailler un domaine au coeur de la forêt. C'étaient les pionniers d'autrefois, grandis par l'audace et la beauté de leur rêve.

Mais dans le sillage effacé des vaisseaux d'antan, un nouveau pionnier s'avance et prépare ses conquêtes: c'est l'aviateur de la RCAF, l'homme-oiseau, qui a choisi son domaine en plein ciel.

Bon sang ne peut mentir. Soyez des pionniers à votre tour. Participez, vous aussi, à la grande aventure. Si votre coeur bat plus vite lorsqu'un avion survole votre champ, votre village, votre ville, la RCAF vous ouvre ses portes: votre place est là, à côté des aviateurs canadiens qui ont écrit dans les cieux du monde entier, les pages les plus glorieuses de la guerre.

Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 18 à 32 ans, vous êtes éligible à la RCAF. L'absence d'instruction supérieure n'est plus un obstacle à l'enrôlement.

RCAF
IL Y A DE L'AVENIR DANS LES AIRS

Pour obtenir tous renseignements et brochure illustrée, écrivez au Directeur de l'effectif, RCAF, édifice Jackson, Ottawa, ou adressez-vous au centre de recrutement de la RCAF le plus rapproché: Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Windsor, London, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Moncton, Halifax.



Ici et là à travers



nos campagnes

La terre

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 28 septembre 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS
Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs., offre 15½c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: offre 11½c. Truies: 10½c - 11½c. Abattus: 13½c - 14½c.

Rabais
B2 (130 - 134 lbs.) 50
C1 et C2 (130 - 175 lbs.) 1.50
C3 (176 - 185 lbs.) 2.00
D1 et D2 (130 - 175 lbs.) 1.50
D3 (176 - 185 lbs.) 2.50
Porcs pesant moins de 130 lbs. abattus, \$2.50 ou plus; Lourds (186 - 205 lbs.) par tête, \$3.00; Extra lourds, (206 - 220 lbs.) \$2.50 le 100; 200 et plus \$3. du 100.
Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT
Choix 14.50 - 15.00
Bon 13.50 - 14.25
Moyen 11.50 - 13.00
Commun 9.00 - 9.50
D'herbe 7.50 - 8.50

BOUVILLONS
Choix 9.75 - 10.00
Bon 9.25 - 9.75
Moyen 8.75 - 9.25
Commun 7.50 - 8.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS
Bons 11.75 - 12.00
Béliers 10.75 - 11.00
Communs 9.75 - 10.00

MOUTONS
Bon 7.50 - 8.00
Commun 5.00 - 6.00

TAURES
Choix (type à boucherie) 9.00 - 9.50
Bonne 8.50 - 9.00
Moyenne 8.00 - 8.50
Commune 7.00 - 7.50

VACHES
Choix (type à boucherie) 7.50 - 7.75
Bonne 7.25 - 7.50
Moyenne 6.50 - 7.00
Commune 5.50 - 6.00
Très commune 4.50 - 5.00

TAUREAUX
Choix (type à boucherie) 8.50 - 9.25
Bon 8.00 - 8.50
Moyen 7.50 - 7.75
Commun 7.00 - 7.25

Semaine finissant le 26 septembre 1942

POULETS VIVANTS "A ROTIR" ROUGES ET BLANCS
A- 6 lbs. et plus 22½c
B- 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 20½c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19½c

POULETS VIVANTS "A ROTIR" GRIS
A- 6 lbs. et plus 24 c
B- 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 22½c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21 c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" GRIS
A- 2½ lbs. jusqu'à 2½ lbs. ... 23c
B- 1½ lb. jusqu'à 2 lbs. 21c
C- Pas moins de 1½ lb. 19c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" ROUGES ET BLANCS
A- 2½ lbs. jusqu'à 2½ lbs. ... 21½c
B- 1½ lb. jusqu'à 2 lbs. 19½c
C- Pas moins de 1½ lb. 17½c

POULES VIVANTES
A- 5 lbs. et plus 21½c
B- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19½c
C- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 18½c

COQS 14c

POULETS VIVANTS "A ROTIR" RACE "SUSSEX"
A- 6 lbs. et plus 23½c
B- 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 21½c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19½c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" RACE "SUSSEX"
A- 2½ lbs. jusqu'à 2½ lbs. ... 19½c
B- 1½ lb. jusqu'à 2 lbs. 17½c
C- Pas moins de 1½ lb. 15½c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)
Spécial - 5 lbs. et plus 26c
A- 5 lbs. et plus 25c
A- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 24c
A- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 23c

B- 5 lbs. et plus 22c
B- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c
B- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 20c
C- 5 lbs. et plus 19c
C- 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c
C- 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 17c

N.B.—Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs
A- (gros) 46½c
A- (moyens) 44½c
B- 33 c
A- (Poulettes) 33½c
C- 26 c

LAPINS VIVANTS
5 lbs. et plus 14c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)
Bons 18c
Moyens 17c
Communs 16c

Sur les prix si-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE MONTREAL ET SUCCURALE DE QUEBEC BEURRE FRAIS
Semaine finissant le 21 septembre 1942, inclusivement
No. 1 pasteurisé 35 c

No. 1 non pasteurisé 34½c
No. 2 34 c

FROMAGE BLANC
Semaine finissant le 22 septembre 1942, inclusivement
No. 1 19½c
No. 2 19½c
No. 3 18½c
F.A.B. Montréal

Nous au manquerons pas de lait cet hiver

La décision de la Commission des prix du commerce en temps de guerre, de subventionner les producteurs de lait, a été bienvenue de tous. Les vaches laitières ont besoin d'une nourriture spéciale durant les longs mois d'hiver pour donner en abondance un lait riche, qui est l'une des sources principales de la bonne santé de nos enfants.

Des vaches bien soignées coûtent cher pendant la saison hivernale, et la subvention des cultivateurs était le moyen la plus pratique d'assurer un approvisionnement suffisant de lait, tout en conservant sous le plafond, le prix de vente aux consommateurs.

Quand l'automne les touchera de ses doigts de fée

Les branches somptueuses chargées de feuilles vertes aux dessins les plus variés seront bientôt chose du passé. L'automne les touchera de ses doigts de fée pour les embellir encore, leur donner le charme dernier des choses qui vont disparaître. Puis, ce sera l'hiver, les arbres vides, dénudés, où le vent passera en sifflements.

Avant que ne disparaisse toute cette beauté, on voudra la prolonger, en recueillir pour garder l'illusion des beaux jours. Les feuillages d'automne orneront nos salons et nosoudoirs et, lorsqu'on voudra se reposer des fatigues et de l'énervement du travail de la ville bruyante, on jettera les yeux vers ce petit coin qui gardera encore le charme des campagnes ensoleillées.

Les feuillages d'automne conserveront longtemps leur fraîcheur si on a soin, d'abord, de les cueillir par une chaude journée de soleil. N'attendons pas que les feuilles commencent à se recroqueviller. Dès qu'elles ont atteint les riches colorations désirées, il est temps de couper les branches.

Pour les conserver fraîches, donnez-leur un bain de paraffine. Dé-

posez ensuite dans un vase, remplissez-le de sable frais qu'il faudra tenir légèrement humide. Ainsi préservés, les feuillages garderont longtemps leur coloration merveilleuse.

Ormstown

Mlles Marquise Roy et Lucienne Beauilleu de Valleyfield étaient de passage ici vendredi dernier.

M. Douglas Rogers de l'aviation royale canadienne de Lachine, en fin de semaine chez sa mère, Mme Frédéric Rogers.

M. Gérard Hébert du camp de Barryfield, Ont., visitait sa mère, Mme Oswald Hébert dimanche dernier.

M. et Mme Orile Remillard et leurs fils Claude et Guy ont rendu visite à M. et Mme Wilfrid Remillard de St-Antoine Abbé dimanche dernier.

M. Jean-Guy Forget du séminaire de Valleyfield a passé la journée du dimanche chez la famille Omer Forget.

Mlle Luella McMullan de Montréal chez des parents et des amis à Ormstown en fin de semaine.

Pour vos travaux d'impression ne manquez jamais de nous consulter

- Cartes d'affaires
- Entêtes de lettres
- Enveloppes commerciales
- Cartes de remerciement
- Cartes de visite
- Faire-parts
- Circulaires
- Etiquettes
- Pancartes
- Programmes de toutes sortes
- Cartes postales
- Cartes de correspondance
- Cartes mortuaires
- Etats de comptes, factures
- Livres de commandes et reçus
- SPECIAL: Cartes de Noël.

Voyez nos cahiers d'échantillons

NOUS VOUS OFFRONS UN TRAVAIL TOUJOURS GARANTI, EN PLUS DE LA COMPETENCE DES EMPLOYES ET DES AVANTAGES DE NOTRE MACHINERIE MODERNE.

Appelez simplement • Valleyfield 735

- ou -

Venez nous visiter au No 44, rue Ste-Cécile

La Gazette de Valleyfield VOTRE JOURNAL

44, rue Ste-Cécile

Tél. 735

Valleyfield, P.Q.

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540 près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

- Pour Vous, Mesdames -

PAIN D'ÉPICES

1/2 tasse de beurre
 1/4 tasse de sucre brun
 1/2 tasse de lait sur
 1/2 cuillerée à thé de sel
 1/2 cuillerée à thé de gingembre
 1/3 cuillerée à thé de clous de girofle
 3/4 tasse de miel
 1 oeuf
 1 cuillerée à thé de soda
 1 1/4 tasse de bonne farine à gâteau
 1/2 cuillerée à thé de cannelle
 2 cuillerées à thé de poudre à pâte

Défaites parfaitement le beurre en crème avec le miel et le sucre. Ajoutez l'oeuf et mélangez bien. Ajoutez le lait sur et les ingrédients secs qui ont été passés au tamis.

Des tomates de votre jardin jusqu'à Noël

Voilà de quoi surprendre plusieurs d'entre vous: il est possible d'avoir des tomates mûres de votre jardin jusqu'à la Noël.

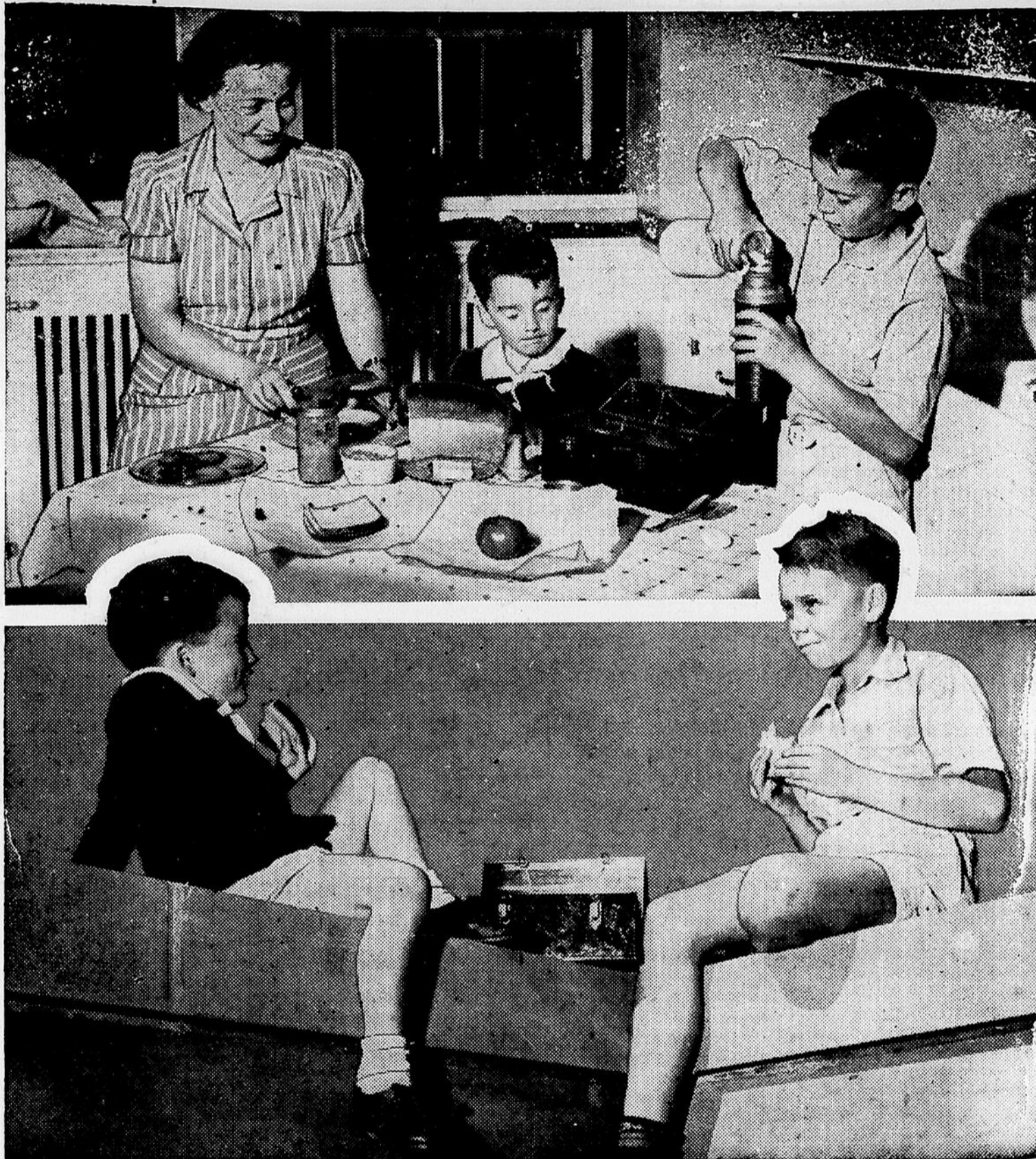
Avec nos gelées blanches en septembre, direz-vous, les froids de 15 et 20 sous zéro en décembre, les bancs de neige de quatre ou cinq pieds de hauteur?...
 Malgré tout cela, il est possible de conserver des tomates vertes pour les faire mûrir ensuite, au temps voulu. Il faut avoir la précaution de les casser vertes avant qu'aucune gelée ne les atteigne. Elles doivent aussi être exemptes de toute piqûre d'insecte ou crevasses. Enveloppez-les individuellement dans du papier et placez-les dans des caisses fermées ou dans un tiroir, dans un appartement où la température est de 50 degrés environ.

Une autre méthode, reconnue excellente, consiste à arracher le pied de tomates avant que la gelée ne l'ait touché et de le suspendre au plafond de la resserre ou de la cave.

Naissance

Naissance—A Huntingdon le 22 septembre 1942, à M. et Mme Aldéric Legault (née Florida Taillefer), fut baptisé un fils par M. le curé Pigeon, sous les noms de Joseph Claude Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Crysologue Myre, de Huntingdon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Colombe Legault, soeur de l'enfant.

L'ÉCOLIER S'EN VA-T-EN CLASSE



La boîte à lunch est une fourniture de classe qui le dispute en importance au cahier d'exercices, pas autant la boîte à lunch, que ce qu'on y met. Les enfants qui vont en classe ont besoin d'une nourriture saine et variée: sandwiches de pain de blé entier, un oeuf ou de la viande, beurre d'arachides et miel, tomates et pommes, biscuits, lait en abondance.

QUALITÉ ÉCONOMIE COMPÉTENCE

• NOUS AVONS TOUT •

POUR **VOUS** SERVIR

EN PAPIER — EN PAPETERIE

Tél. 654

Articles de Classe	Estampes en Caoutchouc
Articles de Bureau	Livrets de Comptoir
Articles de Magasin	Système McCaskey
Livres de Comptabilité	Système Ramsay
etc. etc.	etc. etc.

AGENT:
 CAISSES ENREGISTREUSES
 CLAVIGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER
 DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS
 ETC. ETC.

LA PAPETERIE VALLEYFIELD ENRG.
 35 Chemin Larocque C.P. 29 Valleyfield, P.Q.

Comment réussir des gelées parfaites

Les ménagères se font un point d'orgueil de montrer sur leur table des gelées parfaites, qui aient une belle consistance et aussi la transparence. Voici quelques conseils qui vous aideront, mesdames, à réussir votre prochaine recette:

- 1—Employez soit une flanelle, soit une mousseline non blanchie, à fromage, très fin pour couler votre gelée.
- 2—Laissez s'égoutter le jus dans un grand réceptacle. Ne pressez pas le sac dans le but de faire couler plus vite le jus des fruits, si vous tenez à obtenir une gelée claire. Si toutefois vous devez activer le procédé, vous pouvez employer nière méthode ne vous donnera pas deux cuillères de bois. Cette dernière produit aussi clair, mais elle comporte un avantage, celui de tirer des fruits la meilleure saveur possible.
- 3—S'il s'agit de fruits très riches en pectine, tels que les groseilles,

on peut faire deux extractions de jus. Quand la première est terminée, mesurez la quantité de fruits qui reste, et ajoutez une égale quantité d'eau. Faites cuire lentement ce mélange pendant une vingtaine de minutes, et recommencez comme la première fois.

Un voyage au grenier peut être utile

Avez-vous été dans votre grenier dernièrement? Il se peut que si vous y allez maintenant, avec l'idée de récupération en tête, vous y trouveriez des vieilles choses d'aucune utilité pour vous, mais qui serviraient à notre effort de guerre. Les disques de gramophone, par exemple, sont fort utiles. Ils sont faits de plusieurs ingrédients dont le plus important pour nos usines de guerre est la laque.

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltd. 1566 rue St Denis, Montréal



DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT
CHRONIQUEUR SPORTIF

"MENS SANA IN CORPORE SANO"
SPORTS
ICI ET LÀ • TELEPHONE 735 •

Partie d'exhibition au terrain d'exposition dimanche; un club de Montréal

Les séries de détails, dans lesquelles le Valleyfield devait participer, sont remises à plus tard — "En costume de hockey"

M. Lucien Leduc, gérant du club de baseball Valleyfield, nous apprend qu'il y aura une partie d'exhibition au terrain d'exposition à Valleyfield dimanche prochain à deux heures contre une équipe de Montréal. La direction tente actuellement d'entamer des pourparlers avec le Hull pour dimanche mais M. Leduc croit que cette équipe ne pourrait se rendre ici dans un si bref délai.

Le Valleyfield, ayant remporté le

championnat de la ligue de baseball Valleyfield-Huntingdon, devait rencontrer les champions de la ligue Starr dans une série de trois dans cinq. A la dernière minute on nous informe que les dirigeants du baseball amateur ont des difficultés avec certaines équipes et qu'ils ont dû remettre ces joutes de détail à plus tard. Si les dirigeants attendent encore quelques semaines nos joueurs pourront compléter ces séries à l'Aréna de Valleyfield en patin.

Les parties de baseball jouées par le Valleyfield cette année

Dans la ligue Valleyfield-Huntingdon et les joutes d'exhibition — Beau succès des nôtres — Une belle publicité pour notre ville

SAISON DE BASEBALL 1942

Juillet

21—Huntingdon 4 à Valleyfield 7;
23—Ft. Salaberry 4 à Valleyfield 9;
28—Ft. Salaberry 5 à Huntingdon 1;
30—Huntingdon 11 à Ft. Salaberry 5.

Août

4—Valleyfield 6 à Huntingdon 3;
5—Valleyfield 16 à Ft. Salaberry 2.
Nitro;

6—Huntingdon 7 à Valleyfield 4;
12—Huntingdon 7 à Valleyfield 4.
Nitro;

13—Ft. Salaberry 3 à Huntingdon 2;
20—Valleyfield 18 à Ft. Salaberry 4;
23—Ft. Salaberry 4 à Valleyfield 8;
25—Valleyfield 3 à Huntingdon 4;
27—Valleyfield 12 à Ft. Salaberry 2;

Septembre

2—Ft. Salaberry 21 à Huntingdon 3.

Classement en fin de saison

Noms des clubs) Parties jouées Parties gagnées Parties perdues

	V.	D.	Moy.
Valleyfield	10	7	3
Huntingdon	9	4	5
Ft. Salaberry	9	3	6

Parties hors de la ligue au cours de la saison:

Valleyfield 0 à Huntingdon 0, 16 juillet.

R.C.A.F. St. John 7 à Valleyfield 10, Nitro, août.

Joliette 3 à Valleyfield 4; 18 septembre

ELIMINATOIRES, 3 dans 5

Valleyfield vs. Huntingdon:

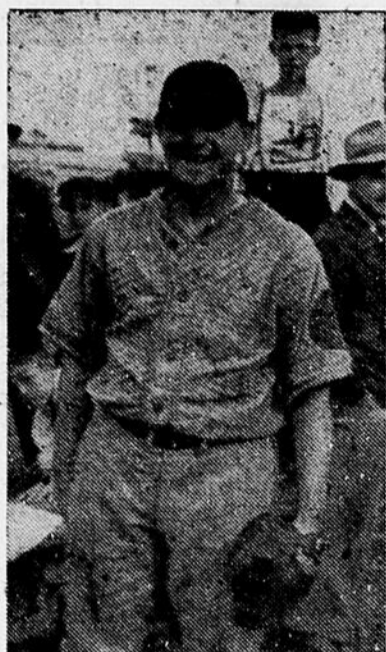
Dimanche 13 septembre:

1ère partie: Huntingdon 2, Valleyfield 25;

2ème partie: Valleyfield 12, Huntingdon, 3;

Mardi, 22 septembre, Huntingdon 7, Valleyfield 10.

Valleyfield gagne la série de 3 dans 5, par trois victoires consécutives.



EDDY CADIEUX, receveur du club de baseball Valleyfield qui connut une excellente saison derrière le marbre. Cadieux est des plus populaires dans les milieux sportifs, pratiquant aussi bien le hockey que le baseball. (Photo "La Gazette").

syntoniser ailleurs. Ce sera moins bruyant.

Roland Beaudry, commentateur sportif bien connu, donnera les détails de la série mondiale au poste CBF, mercredi. Beaudry en est à sa 4ème année à la radiodiffusion des détails de la classification d'automne. C'est la compagnie Gillett qui a acheté les droits de la radiodiffusion.

Avant la partie de vendredi, à Brooklyn, les joueurs des Dodgers ont présenté une superbe montre d'une valeur de \$500.00 à Larry McPhail, président et gérant général, qui quittera le club, en fin de semaine, pour passer à l'armée avec laquelle il se distingua grandement dans l'autre guerre.

Jules Audy, le brillant cycliste des Six Jours, ne participera pas à cette course. Audy est actuellement aux Etats-Unis où il travaille.

Max Baer est encore dans le cinéma où il n'a pas si mal fait. On le verra sous peu dans un nouveau film à l'écran.

Longson luttera-t-il avec Yvon Robert? Suspendu par la N.W.A. après l'avoir été par l'A.W.A., il sera probablement forcé de rencontrer Robert le 7 octobre prochain. Shawinigan Falls sera représenté dans la Ligue Maritime de Québec si la ligue Senior n'accepte pas son inscription, ce qui est tout probable.

La Ligue Senior d'Ottawa comprendra les clubs suivants: Hull Volants, Aviation, Montagnards et Canadiens de l'an dernier et Frontenac de Kingston.

Jacques Normandin, étoile du Canadien vient de s'enrôler dans l'aviation.

Ormstown

M. Marcel Chartrand de St-Antoine Abbé de passage à Ormstown dimanche dernier.

M. et Mme James Burditt et leurs enfants de Fort Covington, N.Y., ont rendu visite à M. et Mme Gaston Cartier dimanche dernier.

Quarante-heures

Au début de la semaine, nous avons eu nos Quarante-heures. Une foule nombreuse et recueillie a suivi ces exercices de prières. A cette occasion, plusieurs prêtres des paroisses environnantes prêtèrent leur concours à M. le curé.

2000 personnes applaudissent Yvon Robert, dimanche dernier

Le champion remporte une belle victoire sur son adversaire Jim Spence dans la finale d'un combat de lutte à l'Aréna de Valleyfield — Gaudette se signale de nouveau par ses tactiques illégales — Victor DeLamarre à Valleyfield dimanche prochain

McCOY, TABU, DEMETREE ET YVON ROBERT GAGNENT

Yvon Robert a remporté une belle victoire sur son adversaire, Jim Spence, au cours d'un programme de lutte organisé par le promoteur local, Paul Larivière, dimanche soir à l'Aréna de Valleyfield. Robert remporta la première chute lorsque l'arbitre Bob Larose disqualifia Spence. Ce dernier avait été averti à plusieurs reprises de ne pas se servir de tactiques déloyales. Le verdict de l'arbitre suscita un désappointement chez le champion Yvon, qui aurait voulu "coller" les épaules de son adversaire. Robert remporta la deuxième chute après onze minutes.

Plus de 2000 personnes ont chaleureusement applaudi le champion lors de son apparition dans l'arène et durant tout le combat. En effet, plus Spence devenait dangereux plus Robert recevait la sympathie du public sportif.

Dans la semi-finale Paul Gaudette, un des plus durs lutteurs de la province, tant au point de vue naturel que surnaturel, fut défait dans son combat avec Mike Demetree. Ce dernier avait beau tenter par tous les moyens permis par la commission de la lutte provinciale pour coucher son adversaire, il ne semblait y réussir. Gaudette appliquait des coups sournois à son adversaire dès que l'occasion se présentait. Cette occasion se présentait très souvent et Gaudette y était toujours pour amoindrir la résistance de son adversaire. L'arbitre Bonhomme dut même se reposer pendant quelques instants lorsque Gaudette lui appliqua un dur coup de poing dans l'estomac.

Quelques minutes avec la fin de ce match, Bonhomme leva haut la main de Demetree pour le proclamer vainqueur de ce marathon de coups traitres.

Chief Boimba Tabu gagna son match contre Tarzan Potvin après 16 minutes. Potvin dut aussi se servir de tactiques brutales pour diminuer la résistance de son adversaire. Le premier combat de la soirée mettait en vedette Jacques Larose et Bill O'Brien. Ce vingt minutes se termina par un combat nul.

Young McCoy fit preuve de sang-froid dans son combat avec Lionel Lecavalier. Ce dernier, avec des coups de poings trop bas et des prises d'oreilles, de nez, des yeux et du cuir chevelu sournois, s'attira des huées de l'assistance et le mépris de l'arbitre. Bonhomme le disqualifia après onze minutes.

Dimanche prochain il y aura une grande attraction dans la finale alors que Victor DeLamarre, le roi de la force, rencontrera un adversaire réputé. Pour de plus amples détails sur le programme de lutte de dimanche prochain on est prié de lire le programme qui est publié ailleurs dans ce journal.

ACHETEZ VOTRE PALETOT chez CHARLIE ROSEN 40 RUE SAINT-LAURENT VALLEYFIELD, QUE. AU MEME PRIX DE MONTREAL

Un coup d'oeil dans le monde des sports

Le combat Louis-Conn n'aura pas lieu. On a contremandé ce combat et les deux boxeurs sont retournés dans leur camp militaire. Ce combat fut remis à cause des détails des dettes des deux combattants qui devraient être payées à

même les recettes. Le secrétaire de la guerre n'a pas voulu permettre le combat. Voilà certes une nouvelle qui déçoit les amateurs de la boxe. Les radiophiles qui se préparaient à écouter les péripéties de ce combat devront

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES **PILULES MORO**

466 ST-DENIS, MONTRÉAL

Programme de lutte

— à —
L'aréna de Valleyfield

Organisé par le promoteur, Paul Larivière
Dimanche, le 4 Octobre 1942

FINALE

VICTOR DeLAMARRE vs ALI ALIBA

SEMI-FINALE

Combat Royal

ALL TUCKER vs. PAUL GAUDETTE vs. PAUL LARIVIERE vs. ZIMBA PARKER vs.

JEAN PUSIE

30 MINUTES

FRANK VALOIS vs. JIM SPENCER

20 MINUTES

TIGER DELISLE vs. CYCLONE LECAVALIER

20 MINUTES

EDDIE GIROUX vs. JACQUES LAROSE

ADMISSIONS: Générale, 40c; Réservée, 60c; enfants et soldats, 25c.

Pour informations s'adresser à—
M. PAUL LARIVIERE, Tél. 1232

**LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES**

**LE TRAVAIL
L'HONNETETE
et L'ANNONCE**

ANNONCEZ

Le Courrier

**POUR ÊTRE
BIEN VÊTU**

**Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL**
83 St-Laurent - Tél. 184

**Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE**

J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

ABONNEMENT

Six mois:—\$1.00
Un an:—\$2.00

Josaphat Legault

Gérant de
la circulation
Tél. 735

de
Beauharnois

Jeudi, le 1 octobre, 1942

Page 11

Les Nouvelles Sociales Beauharnois

M. et Mme Albini Hébert de Montréal, de passage ici, ces jours derniers, étaient les invités de M. et Mme Louis Gauthier.

M. et Mme Jean l'Heureux de Granby se rendaient en notre ville, en fin de semaine, les invités de M. et Mme Zénophile Gervais.

Mlle Fernande Simard est retournée à Québec, après un bref séjour en notre ville, l'invitée de son amie, Mlle Gertrude Limoges.

M. et Mme Lucien Miron de Saranac Lake, N.Y. étaient de passage à Beauharnois. au cours de la semaine dernière, les invités de M. et Mme Emerie Poirier.

Mlle Lucille Cousineau de Montréal se rendait ici, ces jours derniers visiter sa cousine, Mlle Reine Marie Ohévérefils.

Mme Adélaïde Faubert de Montréal passait la fin de semaine à son chalet d'été sur la Rivière St. Louis.

M. le Docteur Edgar Patenaude de Ste Anne de Bellevue était de passage parmi nous, au cours de la semaine dernière où il saluait des amis.

M. et Mme Jean-Marie Courtemanche de Trois-Rivières, de passage en notre ville, ces jours derniers, sont retournés chez-eux, après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Lionel Giroux.

Mlle Thérèse Ste-Marie est retournée à Montréal, après avoir fait une courte visite à son amie, Mlle Lise Gendron.

MARIAGES

CHIASSON-HACHE—Samedi de cette semaine, en l'église St. Clément de Beauharnois, sera béni le



Le 12 septembre avait lieu dans l'église paroissiale de Saint-Antoine-Abbe, le mariage de Mlle NATALINE D'AMOUR, fille de Arthur D'Amour, avec CONRAD GONEAU, fils de Wilfrid Goneau. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé Moreau curé de la paroisse.

mariage de M. Edmond Chiasson de la ville de Beauharnois, fils de M. et Mme Omer Chiasson du Nouveau-Brunswick, avec Mlle Bertine Haché de la ville de Beauharnois, fille de M. Henri Haché et de dame Marie Chiasson, domiciliés au même endroit.

SAUVE-DAVID—Sera prochaine-

ment béni en l'église de St. Joachim de Châteauguay, le mariage de M. Gérard Sauvé de la paroisse de St. Clément de Beauharnois, fils de M. Ovide Sauvé et de dame Emélie Emard, de la paroisse de St. Etienne, avec Mlle Béatrice David, de la paroisse de St. Joachim de Châteauguay, fille de M. Josephat David et de dame Céline Allard du même endroit.

MALDA-REIRAR—On annonce le mariage de M. Gérard Malda de la ville de Beauharnois, fils de M. Maurice Malda et de dame Julina Lapointe, avec Mlle Madeleine Reirar, fille de M. Antonio Reirar et de dame Cécile Bergeron.

MONTPETIT - DESCHAMPS—Sera prochainement béni en l'église de St. Timothée, le mariage de M. Jean Marie Montpetit de la paroisse de St. Clément, fils de M. Hector Montpetit et de dame Félixine Leduc du même endroit, avec Mlle Lillian Deschamps de la paroisse de St. Timothée, fille de feu Xénophon Deschamps et de dame Rosina Brosseau du même lieu.

MESSES ANNIVERSAIRES

LAPLANTE—Lundi le 28 septembre 1942, à 7.30 heures fut chantée en l'église St. Clément de Beauharnois, une messe de sixième anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Léo Laplante, recommandée par son épouse et son fils.

HAINEAULT—Lundi à 8 heures, fut chantée en notre église paroissiale, une messe de premier anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Lorenzo Haineault, recommandée par ses père et mère.

bat. Les autres combats à l'affiche sont publiés ailleurs dans ce journal.

Dimanche, le 14 octobre, Bob Larose, arbitre des matchs de lutte à Valleyfield cette saison, rencontrera Paul Gaudette, le mauvais des mauvais, dans un combat revanche. Cette rancune entre Gaudette et Larose date de dimanche dernier alors que l'arbitre reçut des coups sournois de Gaudette au cours d'un match. L'arbitre lança un défi à Gaudette de le rencontrer dans un combat libre, avec ou sans arbitre. Si les amateurs désirent un arbitre ils devront manifester leurs intentions dimanche prochain et en choisir un, s'ils le désirent, entre Jos. Hurteau, entraîneur de la police de Montréal et entraîneur de Yvon Robert; Jos. Bonhomme, Jos. Robert, Ernest Métivier, Dan Merry, Lionel Legault, Paul Larivière ou Chief Bomba Tabu. Ce combat promet beaucoup et saura plaire aux amateurs de lutte de Valleyfield et de la région. Nous en parlerons plus longuement la semaine prochaine.

**ACHETEZ VOTRE
HABIT**
chez
CHARLIE ROSEN
40 RUE SAINT-LAURENT
VALLEYFIELD QUEBEC
AU MEME PRIX DE MONTREAL



ROCH NORMANDEAU, Saint-Urbain, régiment des Fusiliers Mont-Royal, âgé de 23 ans, parti disparu depuis la bataille de Dieppe.

Beauharnois

M. Zénon David était en vacance d'une semaine il y a quelque temps chez ses parents à St.-Louis-de-Gonzague.

M. Jean-Paul D'Aoust, fils de M. et Mme Edmour D'Aoust de Beauharnois, actuellement à l'hôpital de Valleyfield, a subi une opération pour l'appendicite. Il est en bonne voie de guérison. Ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Wilfrid Gendron de Beauharnois visitait l'exposition de Québec dernièrement.

\$10.00

A GAGNER

Cherchez cette annonce dans ce journal la semaine prochaine.

La construction des égouts...

(Suite de la page 1)

meubles de la municipalité une taxe annuelle suffisante, suivant le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et en intérêts, des dépenses énumérées plus haut;

10°—Le présent règlement sera soumis à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, ainsi

qu'à celle de la Commission Municipale de Québec, et il entrera en vigueur quinze jours après sa publication, conformément à la Loi.

(Signé) **Louis VI Major,**
Maire de la Cité

(Signé) **Charles Codebecq,**
Greffier de la Cité.

(Vraie copie)
Greffier de la Cité.

CARTES Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron
Assurances générales
Vie, feu, vol, accident, automobile
Valeur de placement
Casier postal 322
110, rue Ellice, Beauharnois

Dr J.-E. Amyot
M.D., L.M.C.C.
Beauharnois
128, rue Ellice Téléphone 75

Jean D'Amour
AVOCAT
Beauharnois
Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Tél. 137
René P. Leduc
Assurances
Feu - Accident - Vie
11, rue Richardson - Beauharnois

Docteur E. Simon
RAYONS-X
120, rue Ellice Tél. 21
Beauharnois

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

HEURES DE BUREAU
MARDI—7.30 p.m. à 9.30 p.m.
JEUDI 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
SAMEDI 1.30 p.m. à 9.00 p.m.

HEURES DE BUREAU
MARDI—7.30 p.m. à 9.30 p.m.
JEUDI 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
SAMEDI 1.30 p.m. à 9.00 p.m.

Dr J.-S. Lynch
chirurgien-dentiste
Spécialité: dentiers
41, rue Ellice, Beauharnois, Qué.

Dr Lionel Gendreau
chirurgien-dentiste
Spécialité: extraction
41, rue Ellice, Beauharnois, Qué

SALON MORTUAIRE J.-R. REID
Directeur de funérailles et embaumeur diplômé
Service d'ambulance moderne à la disposition du public
12 Ch. de la Beauce
Beauharnois
Tél. 88
Jour et nuit

V. Delamarre à Valleyfield dimanche

Un combat royal entre cinq fameux lutteurs — Le combat Larose-Gaudette

A L'ARENA

C'est dimanche prochain que les amateurs de lutte de Valleyfield et de la région auront l'occasion de voir les meilleurs lutteurs de la province à l'oeuvre à l'Aréna de Valleyfield. Dans la finale le promoteur Paul Larivière présentera Victor Delamarre contre Ali Aliba. Comme on le sait, M. Delamarre est le roi de la force au Canada et son adversaire, Aliba, devra implorer les secours de son dieu s'il croit remporter les honneurs de ce match sensationnel.

Dans la semi-finale on pourra voir les cinq meilleurs lutteurs de la province dans un combat royal-revanche. Dans l'arène les amateurs verront All Tucker, Paul Gaudette, Paul Larivière, Zimba Parker et Jean Pusie. Ces lutteurs ont des rancunes personnelles à régler et ils se promettent d'en venir à une entente dimanche au cours de ce com-

L'inscription obligatoire des femmes de 20 à 24 ans se fait sans hésitation

Le Bureau de l'Assurance Chômage à Valleyfield nous apprend que plus de 1000 personnes se sont enrégistrées au cours des deux dernières semaines—L'enregistrement se poursuit graduellement dans les campagnes

TOUS LES ENREGISTREMENTS DOIVENT ETRE FAITS POUR SAMEDI PROCHAIN 3 OCTOBRE

On nous apprenait des bureaux de la Commission d'assurance-chômage à Montréal en fin de semaine que plus de 24.000 femmes se sont enrégistrées dans le district de Montréal depuis le début de l'enregistrement, répondant ainsi aux nouvelles exigences du Service National Sélectif. Comme un certain nombre des intéressées, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu le faire à date, on nous a confirmé que les bureaux ouverts à cette fin dans la ville de Valleyfield et des environs le resteront jusqu'au samedi 3 octobre prochain.

Il serait sage, selon M. Léandre Ladouceur du bureau local de la Commission sans plus de délai, car elles s'exposent autrement, comme on le sait, à de sévères pénalités.

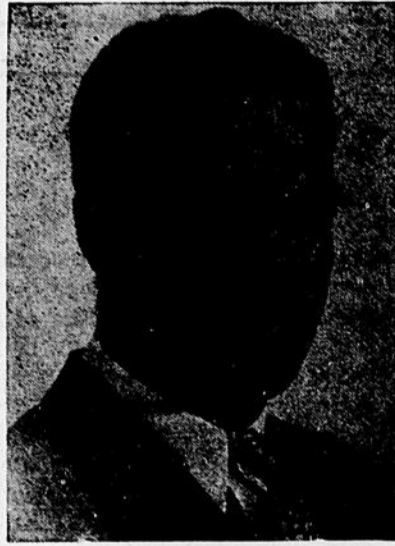
Les Canadiennes s'enregistrent sans hésitation, avec le sentiment d'accomplir un devoir important, et elles ont raison. Toutes les femmes du monde civilisé s'alignent contre l'Axe.

L'immense participation des femmes du Canada et des autres Nations unies à l'effort industriel allié est en train de bouleverser l'aspect actuel des choses, et changera sans doute dans l'avenir leur état civil, du moins en partie et cela qu'on le veuille ou non.

La classification des femmes inscrites prendra un certain temps. En attendant, il est du devoir de toutes les Canadiennes de continuer leur collaboration à l'effort de guerre du pays. Que chacune s'occupe dans le travail pour lequel elle se sent le plus apte. Si le Service national sélectif a besoin d'un certain nombre d'entre elles, l'un de ses représentants, se mettra en communication avec ces femmes.

On nous apprenait à Valleyfield hier que plus de 1000 femmes des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon avaient remplis les formulaires d'enregistrement.

OFFICIER - PILOTE



GERRY PHILBIN, de Valleyfield, qui vient d'être promu officier-pilote dans le corps d'aviation au Canada. Joueur de hockey, M. Philbin est avantageusement connu dans la région. Nos félicitations!

St-Stanislas

Mlle Fabiola Roy passe la semaine à St-Bazile chez son frère, M. René Roy.

Mlle Hélène Marier était de passage à St-Stanislas dimanche dernier, l'invitée de Mlle Georgette Lalonde.

Mme W. E. Tremblay était de retour à Montréal dimanche dernier, après avoir passé une semaine chez sa belle-soeur, Mme A. Tremblay et sa nièce, Mme J. G. Tremblay.

Mme Roch Théoret, en promenade à Montréal pour quelques jours.

M. et Mme Joseph Tremblay de Montréal visitaient M. et Mme J. G. Tremblay dimanche dernier.

Mlle Victorine Gendron de Beauharnois et Mme Côté de Montréal visitaient la famille Roch Théoret ces jours derniers.

Heureuse gagnante

Mme William Durnin a été l'heureuse gagnante du joli montant de \$20.00 accordé par "Oxydol", aux auditrices du programme "Grande Soeur", poste C.K.A.C.

M. et Mme Rodolphe Lemieux visitaient la famille Ambroise Larose à Montréal, en fin de semaine.

Mlle Gabrielle Lemieux est de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal, l'invitée de ses cousines, Madeleine et Denise Bergevin.

Agriculture

MM. Richard Leduc, Yvon D'Aoust, Laurentien Leboeuf, Léonard Taillefer, Gilles Longtin, Albert Legault, Jean-Louis Girouard, Laurent et Eugène Vachon et autres, tous membres du cercle des Jeunes Éleveurs, prenaient part à une journée agricole en l'École d'Agriculture de Ste-Martine. Ils étaient accompagnés de l'agronome du comté, M. Sauveur Gosselin.

Avions

En moins de huit jours, deux avions font une chute à St-Stanislas. Le premier piloté par Bob Thoburn s'est écrasé sur la ferme de M. Donat Girouard au rang du 5. Dernièrement un bi-moteur, conduit par un aviateur dont le nom nous est inconnu fut forcé d'atterrir dans la Baie sur la ferme Collins. Le pilote fut blessé assez grièvement, on dut le conduire à l'hôpital.

Le 20 septembre à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield à M. et Mme Rolland Roy (Clara Cousineau) une fille baptisée sous les noms Marie Colombe Ginette. Parrain et marraine, M. et Mme Anatole Cousineau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Lily Cousineau, tante de l'enfant. Sincères félicitations.

Hemmingford

M. Bouchard, N.P. et Mme Bouchard, M. et Mme Paule Lane de Schenectady, N.Y., à Montréal lundi.

M. et Mme Odessa Pierre, Mlle Matilda Bourdon, Mme Maurice Sellar chez Mme Sylvio Langlois de St-Jean mardi.

Mme Emile Turcot de Montréal rendait visite à Mme William Atkinson samedi.

Mme Arnold Murray et sa fille Edna en fin de semaine chez M. Alfred Leavy.

M. et Mme Albert Germain, M. et Mme Ernest Gagné à Naperville dimanche pour rendre visite à leurs filles au pensionnat des Rév. Soeurs Ste Anne.

M. et Mme Léo Duquette, M. et Mme Hervé Duquette, Mme Howard

Cavanagh, Mme Ernest Perron à Valleyfield jeudi.

M. et Mme Walter Smith à l'Exposition Missionnaire de Montréal dimanche.

Samedi le 26 septembre en l'église paroissiale de St-Romain d'Hemmingford, M. le curé Langlois bénissait le mariage de Lorraine Lavallée, fille majeure d'Arthur Lavallée et de Mme Lavallée, née (A. Byette) avec Gaston Payant, fils majeur de J. C. Payant et Mme Payant, (née A. Larche), de St-Jean Chrysostôme. La mariée portait un costume gris vert garni d'écureuil gris avec accessoires noirs et un corsage de roses roses. Le vin fut servi chez le père de la mariée puis ils partirent pour voyage.

Chez nos hommes d'affaires

Philippe H. Boyer
Assistant gérant
La Sauvegarde

La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.
82, chemin Larocque, Valleyfield
Tél. 468-w

Joseph Primeau
Gérant de district

LA "LAURENTIENNE"
Compagnie d'Assurance-Vie

Téléphone 50

105e, rue Champlain, Valleyfield

Bélanger & Godbout
ASSURANCES

Automobiles, responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.

48, Ste-Cécile

Tél. 802

Téléphone 1313

Fortin Business Collège

J.-L. Arseneault, B.L., Principal
217, rue Victoria Valleyfield

Bourassa & Frère Enrg.

Assurances générales

Feu - accident - maladie - vol automobiles
Tél. 1037 ou 676

LE BUREAU D'ASSURANCES

Aumais & Aumais Enrg.

offre aux citoyens de cette ville l'inspection de leurs polices et ceci gratuitement.

Tél. 452 75, rue Montcalm

Téléphone 1180-w-12

La Laurentienne

J.-Léo Montpetit
ASSURANCE - VIE

Représentant - St-Timothée

M. Emile Leboeuf

nouveau propriétaire de l'épicerie

J.-A. Lafrance

76, rue Ste-Cécile

VALLEYFIELD

invite tous ses amis et la population de Valleyfield et des environs à visiter régulièrement son épicerie. M. Leboeuf a toujours en main un stock des plus variés et complets.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

Ste-Barbe

Naissance

A Ste-Barbe, le 17 septembre 1942, à M. et Mme Sylvio Benoit, née Marie-Ange Pilon, est né un fils baptisé sous les noms de Joseph Hervé Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Legros, de Valleyfield, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-Lionel Benoit, grand-mère de l'enfant.

M. l'abbé J. Morand, curé, a fait sa visite de paroisse au cours de la semaine dernière.

M. et Mme J.-René Desgens et leur fils Bernard, de St-Polycarpe, ainsi que M. et Mme Aldéric Tremblay de Glen Elm, rendaient visite

à la famille Zémaus Tremblay dimanche.

M. et Mme Hervé D'Aoust visitaient l'exposition missionnaire à l'oratoire St-Joseph jeudi dernier. Mme Georges Robert de Valleyfield, était l'invitée de M. et Mme Ovilla Brisson, en fin de semaine. Mlle Hélène Brisson du couvent de Ste Martine a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Paul Brière de passage à Malone, en fin de semaine.

M. Réal Daoust, ainsi que Mlle Rita Mallot, MM. et Mmes Fernand Dagenals, Lucien Gagnon et M. Roy de Montréal, visitaient des amis à Gronde-Dundee, dimanche.

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar

Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

Coin Victoria et Nicholson - - - Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

On prévoit une grande réduction dans la consommation de l'électricité

Valleyfield, comme tous les centres industriels où il y a disette d'électricité, devra réduire sa consommation d'électricité — Le texte officiel de l'ordonnance fédérale qui en régit tout le volume — Les lumières Néon et l'éclairage des rues

POUR ASSURER L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LES INDUSTRIES DE GUERRE

Le gérant local de la compagnie Shawinigan Water & Power à Valleyfield M. Lester McGillis, nous faisait parvenir, hier, une copie du texte officiel complet de l'ordonnance fédérale qui régit le volume de l'électricité dans toutes les régions de la province. Cette déclaration ne manquera pas d'intéresser toute la population du district de Beauharnois où il y a déjà plusieurs industries de guerre très importantes.

Il n'y a aucun doute que plusieurs décisions seront prises d'ici quelques semaines en ce qui concerne notre région proprement dite. Comme on pourra le remarquer plus bas il existe une disette d'électricité dans notre région et les autorités fédérales feront tout en leur possible pour assurer tout d'abord l'électricité nécessaire à nos industries de guerre. Ces mesures comprendront, paraît-il, une diminution dans l'éclairage de nos rues, les lumières Néon demeureront éteintes pour la durée en plusieurs établissements publics, etc., etc.

Le régisseur de l'électricité au Canada, M. M. J. Symington, vient de rendre publiques toutes les modalités d'une nouvelle ordonnance relative à l'usage de l'énergie électrique durant la guerre.

Cette ordonnance est entrée en vigueur dimanche soir comme on a pu le constater par l'éclairage réduit des montres de magasins, marques de cinéma, restaurants, etc.

Pour l'information du grand public, nous donnons ici au complet tous les détails de ce document capital. Il a reçu l'approbation de M. R. C. Berkingham, président du Bureau de contrôle des industries de guerre. Il faut ajouter que, toutes les mesures actuelles ont pour but

de réserver le plus d'énergie électrique possible pour les fins de guerre et les industries qui s'y rapportent.

Voici maintenant le texte officiel de l'ordonnance en question. En vertu et par suite des pouvoirs conférés au régisseur de l'énergie par l'arrêté en conseil C.P. 4129 du 23 août 1940, tel qu'amendé, et par tout autre arrêté en conseil ou statut habilitants, et avec l'approbation du président du Bureau de Contrôle des industries de guerre.

Il est par les présentes ordonné comme suit:

Interprétation

Pour les fins de cette ordonnance, à moins que le contexte ne l'indique autrement:

a. "Personne" comprendra toute raison sociale, corporation, compagnie, société ou tout corps municipal, gouvernemental ou autre, ou association de personnes;

b. "régisseur de l'énergie" signifiera la personne nommée de temps à autre contrôleur de l'énergie par le gouverneur général en conseil;

c. "région déficitaire d'énergie" signifiera toute superficie désignée ou définie comme telle de temps à autre par le régisseur de l'énergie. (Suite à la page 14)

ST-URBAIN

Dernièrement Mlle Chabot examinatrice pour les exhibitions des fermières, venait à St-Urbain pour juger l'exposition des dames et jeunes filles fermières de la paroisse. Parmi les heureuses gagnantes des prix accordés par le conseil, mentionnons:

CLASSE 1
Couvertures blanches—Mme Albert Lazure, Mme Ovilla Yelle, Mme Alph. Laberge.
Textures en lin—Mme Victor Yelle.
Tissu tissé en lin—Mlle Lucie La-

zure, Mme Albert Lazure, Mme Alph. Laberge.
Sac à ouvrage—Mlle L. Lazure, Mme A. Lazure, Mme V. Yelle.
Couverte pour voiture—Mme Arthur Brais, Mme O. Yelle.

Robe pour dames—Mme Ph. Doré, Mme S. Grégoire, Mme Elph. Hamelin.
Sac à linge—Mlle M.-Anne Sam-bault.
Gilet pour bébé—Mme Ph. Doré, Mlle M.-R. Roy, Mme A. Trépanier.
Gants de laine—Mme Al. Lazure.
Chaussettes—Mmes R. Thibert, Jos. Raymond, O. Yelle.
Tapis crocheté—Mlles J. Marcil, F. Marcil, L. Lazure.
Pièce murale—Mmes Ad. Marcil, V. Yelle, Jos. Vincent.
Tapis tressé—Mmes A. Trépanier, O. Yelle, Alph. Laberge.
Couvre-pied piqué—Mmes L. Lazure, O. Yelle, Alb. Lazure.
Chaussette laine commerciale—Mmes Trépanier, R. Thibert.
Chapeau de paille de blé—Mmes A. Lazure, O. Yelle, V. Lavigneur.
Gilet de laine—Mlle Fl. Brais, Mmes V. Yelle, F. Roy.
Nappe blanche—Mmes V. Yelle, Alph. Laberge.
Tales d'oreillées brodées—Mlle Gisèle Ste Marie, Mme Jos. Beaulieu, Mlle G. Lazure.
Douillettes piquées—Mmes Valm. Lavigneur, A. Brais.
Robe d'enfant—Mme V. Yelle.
Frais sous-plat—Mlle M. A. Sam-

bault, Mme Ph. Doré, Mlle Fl. Brais.

Centre à la navette—Mlle Fl. Brais, Mmes O. Yelle, G. H. Brais.
Echeveau de laine—Mme Alp. Laberge.
Nappes de sacs de coton—Mme V. Lavigneur, Mlle Fl. Brais, Mme A. Brais.

CLASSE 2
Conserves de veau—Mmes P. Normandeau, Alp. Laberge.
Bonbons variés—Mme U. Desgroseillers.
Conserves de fèves—Mmes Alph. Laberge, P. Normandeau.
Conserve de framboises—Mmes Fl. Roy, Alph. Laberge.
Pain blanc—Mmes Léo Marcil, V. Lavigneur, J. Lazure.
Brioche roulées—Mmes Trépanier, J. Lazure, V. Lavigneur.
Betteraves—Mmes Laberge, A. Marcil.
gris, Mlle F. A. Goyette.
Carottes—Mmes Laberge, I. Le-Choux—Mmes F. Roy, J. Lazure.
Choux-fleur—Mmes A. Lazure, J. Lazure, A. Laberge.
Oignons—Mme J. Raymond, Mlle J. Marcil.
Poireau—Mmes Laberge, P. Normandeau.
Selsifis—Mmes Laberge, Normandeau.
Tomates—Mme Laberge, Mlle L. Lazure.
Céleri—Mmes Roy, Normandeau.
Fèves—Mlle J. Marcil, Mme J. Raymond.

St-Antoine Abbé
Mlle Monique Beaulieu de St-Urbain, de passage dans notre paroisse la semaine dernière.

Chez M. Théodule Dubois, M. le Docteur Serres de Montréal, dimanche dernier pour dîner.

Notre tombola au profit de l'église fut un véritable succès, espérons que samedi le 26 aura le même succès. Bienvenue à tous.

Mariage
Le 12 septembre avait lieu dans notre église le mariage de Mlle Nataline D'amour, fille de Arthur D'amour, avec Conrad Goneau, fils de Wilfrid Goneau. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé Moreau, curé de la paroisse. Après la messe le vin fut servi chez le père de la mariée. L'heureux couple partit pour voyage dans le nord. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

St-Antoine Abbé

M. et Mme Lucien Marcille de Longueuil en vacances chez leurs parents, M. E. Bourdeau.

M. et Mme Uldège Patenaude de Valleyfield chez M. et Mme Arthur Chartrand.

Mme Maxime Ménard de Valleyfield passe quelque temps chez son neveu, M. A. Chartrand.

Mme Victor Gibeau à Verdun pour assister au mariage de Mlle Gibeau.

Au presbytère, Mlle L. D. Donalda Champagne, de Valleyfield ainsi que Mlle Poirier et Mlle Thibert.

M. et Mme Fabien Gervais à Malone la semaine dernière.

M. et Mme Belleville et leur fille Simonne, passent quelques temps chez ses parents.

M. et Mme F. X. Lasalle étaient aussi présents dimanche dernier.

M. et Mme Lasalle et leur fille Dolores de Montréal étaient chez M. et Mme O. Lasalle de Ormstown.

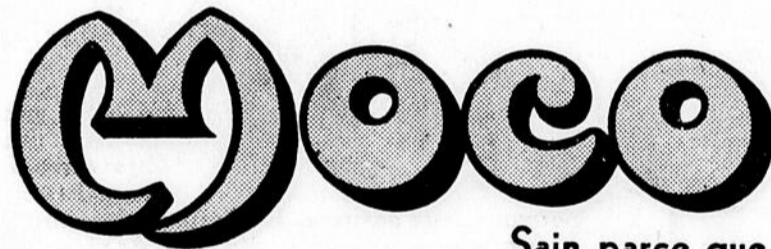
M. et Mme Marcel Huot de St-Lambert chez M. Moïse Huot en fin de semaine.

Mlle Hélène Barrette du couvent de St-Chrysostôme chez son père, M. Roméo Barrette, la semaine dernière.

M. Roger Barrette, fils de M. Roméo Barrette, du camp Valcartier, en congé dans sa famille.

M. et Mme Ernest St. Germain de Massena, chez sa mère, Mme Candide St. Germain.

Les petits aiment le Lait au Chocolat



Sain parce que pasteurisé

Il faut beaucoup de lait aux enfants en croissance et un excellent moyen de leur en faire prendre est de leur donner du lait au Chocolat MOCO. C'est un breuvage qu'ils aiment et qui est très bon pour eux.

Le lait au Chocolat MOCO est pasteurisé et possède une riche saveur de chocolat qui lui est particulière.

Nous pouvons aussi vous servir le Lait et la Crème MOCO, des produits pasteurisés et d'une excellence éprouvée.



AU SERVICE

de VALLEYFIELD et de la RÉGION ENVIRONNANTE

On prévoit une

(Suite de la page 13)

Certains usages de l'électricité prohibés

Sauf tel que prévu dans la section 3 suivante, personne n'utilisera l'électricité pour l'exploitation dans aucune région déficitaire d'énergie, d'équipement ou d'installations éclairés ou actionnés par l'électricité pour:

a. l'éclairage d'enseignes intérieures ou extérieures, soit commerciales ou non commerciales, mais n'incluant pas les enseignes de direction dans les magasins, ni les enseignes de bureau ou de résidence d'un médecin praticien;

b. l'éclairage intérieur ou extérieur de devantures ou de vitrines, mais n'incluant pas les armoires de marchandises;

c. l'éclairage de contour ou d'ornementation intérieur ou extérieur;

1. Tel éclairage de marquise ou de dais requis pour la sécurité publique jusqu'à et ne dépassant pas

1/2 watt par pied carré de superficie de plancher ou de trottoir recouvert par ces marquises ou dais;

2. Tel éclairage extérieur d'entrée ou de sortie d'édifices requis pour la sécurité publique jusqu'à mais n'excédant pas 5 watts par pied de largeur de tels entrées ou dais;

3. tel éclairage extérieur des services d'accommodation, de stations d'approvisionnement d'essence, requis pour l'utilisation sûre et convenable d'appareillages extérieurs, jusqu'à mais n'excédant pas 100 watts par pompe d'essence utilisée;

4. l'éclairage entre 4 heures et 10 heures de l'après-midi de toute patinoire extérieure jusqu'à 1 watt par 100 pieds carrés de surface de patinage;

5. l'éclairage d'endroits où les sports en plein air sont pratiqués, sujet à telles restrictions que le régisseur de l'énergie peut imposer de temps à autre.

f. L'utilisation de tout réchaud électrique, d'air ou de grille de foyer électrique dans un magasin ou un édifice public;

g. l'éclairage de tout théâtre, salle de musique ou de concert nécessitant l'usage de plus de 40 watts par 100 pieds carrés de superficie, et l'éclairage de toute entrée ou sortie de tels endroits, ou de tout passage conduisant de la rue au corps principal de tels endroits, au-delà de ce qui est nécessaire pour la sécurité publique.

Usages exemptés des prescriptions de la section 2

Les prescriptions de la section 2 précédente ne s'appliqueront pas à l'éclairage essentiel à la construction, l'exploitation, l'entretien et réparations des services suivants:

a. l'éclairage ordinaire de rue et l'éclairage des systèmes de contrôle et de signaux de circulation; pourvu que l'énergie utilisée pour l'éclairage des rues soit réduit d'au moins 20% de ce qui est ordinairement utilisé, excepté dans les secteurs qui sont

éclairés par des lampes à arc en série espacées de plus de 200 pieds, et qu'aucune lumière de rue ne soit allumée avant une demi-heure précédant le coucher du soleil ou demeure allumé au-delà d'une demi-heure après le lever du soleil;

d. l'éclairage d'appareils de signaux pour fins de police, d'incendie ou toute mesure de sécurité publique;

c. l'éclairage des usines de production de guerre;

d. les aéroports et champs d'atterrissages, d'entraînement ou de toutes autres fins militaires;

e. les hôpitaux et les écoles;

f. les voituriers publics pour le transport de passagers ou de fret, en commun ou à contrat, urbain, suburbain ou interurbain, y compris les stations de terminus;

g. les terminus et services connexes;

h. la production, la transmission et la distribution de l'énergie électrique;

i. le transport par voie d'eau, y

compris les écluses et quais d'embarquement;

j. conduites d'huile, les raffineries et les stations de pompage;

k. les chantiers ou ateliers d'entretien ou de réparations utilisés exclusivement pour les fins de services de transport;

l. les bureaux de poste;

m. les communications radiophoniques;

n. les réseaux de téléphone et de télégraphe;

o. les installations d'approvisionnement d'eau et sanitaires, y compris les aqueducs, les stations de pompage, les dispositifs, usines et équipements d'aqueducs;

p. les entreprises distributrices de gaz naturel ou manufacturé, y compris les usines productrices, les conduites, les stations de pompage et les accessoires;

q. les établissements militaires comprenant les postes de cantonnement, les dépôts et fortifications;

r. la diffusion des nouvelles, mais non pour fins d'annonce.

(Suite à la page 18)

IMPOSSIBLE

N'EST PAS FRANÇAIS!



Le vendeur du Troisième Emprunt de la Victoire représente le Pays. Accueillez-le comme un ami. Pour épargner son temps, à une époque où il est extrêmement occupé, fixez dès maintenant le montant que vous prêterez au Canada. Achetez des Obligations à la limite de vos moyens.

C'EST nous, les civils, qui tenons entre nos mains le sort de la patrie. La bravoure de nos combattants serait vaine sans le secours des armes que nous seuls pouvons leur assurer. Le Canada demande à ses enfants de lui prêter leur épargne, de se serrer la ceinture, de vivre une vie frugale. Ce sera dur? Sans doute. Mais non pas impossible. Impossible n'est pas français.

Pensons-y bien. L'heure n'est plus aux demi-mesures. Il faut vaincre ou périr. Nous qui avons conquis tant de libertés, n'avons-nous pas dans la guerre un enjeu formidable?

Cette guerre, il faut le comprendre, ne se terminera que par la victoire ou la défaite. Pas de solution moyenne entre l'une et l'autre. Ceux qui sortiront vaincus de ce combat mortel y auront tout laissé, tout perdu.

Songez à ce que nous coûterait la défaite! Vous comprendrez pourquoi rien n'importe plus que la victoire. Evidemment, les nouvelles ne sont pas toujours bonnes; mais elles n'étaient pas meilleures en 1917, après trois ans de guerre. Pourtant, nous avons gagné. Nous avons gagné parce que nous avons tenu, au travers des sacrifices et des larmes, alors que l'ennemi a lâché aux premiers grands revers.

Il faut tenir, et tenir à tout prix! Des milliers de nos compatriotes ont déjà tout donné à la Patrie. Prêter son argent à intérêts, acheter une hypothèque sur les richesses et le crédit de la nation, qui prétendra que c'est un sacrifice?

Les Obligations de la Victoire, tout comme vos billets de banque, sont garanties par les richesses et le crédit du Canada. Or, rien n'égale la signature du Pays au bas d'une reconnaissance de dette. Les Obligations de la Victoire vous rapportent de bons intérêts, servent de gage à vos emprunts et, en cas de besoin, se négocient le plus facilement du monde.

PRÊTEZ DONC AU PAYS

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE.

Etablissement d'une commission médicale de revision à Valleyfield

Cette Commission a pour but de procéder à un nouvel examen des recrues qui ont été mal classées — Seules les personnes possédant une formule du Département Central pourront être examinées

Le Ministère des Services Nationaux de Guerre a décidé d'établir une Commission Médicale de Revision dans notre district. Cette commission a pour objet de procéder à un nouvel examen des recrues qui ont été mal classées, ou dont le premier examen est sujet à révision, le tout devant être accompli sans parti pris, avec justice et pleine équité.

Lorsque la chose est possible, ce bureau médical, doit se composer d'un président, d'un chirurgien, d'un ato-rhino-laryngo-ophtalmologiste et de deux médecins assistants.

La Commission Médicale de Révision no 6 à Valleyfield sera donc composée comme suit:

Dr B. Bibaud, M.D., président;
Dr O. E. Caza, M.D., chirurgien;

Dr S. W. Laroche, M.D., ato-rhino-laryngo-ophtalmologiste;
Dr Aimé Leduc, MD., médecin-assistant;

Dr E. Delorme, médecin-assistant.
D'ici à nouvel ordre cette Commission siégera le mercredi de chaque semaine, au Palais de Justice, 73, rue Jacques-Cartier, premier plancher, à droite, en entrant. Les recrues recevront, directement du Département central, un avis de second examen médical, et seules les personnes possédant cette formule, pourront être examinées par, notre commission de révision.

Il s'agit d'un examen important puisque le classement que notre commission décidera, sera final.

Dr B. Bibaud, M.D., président.

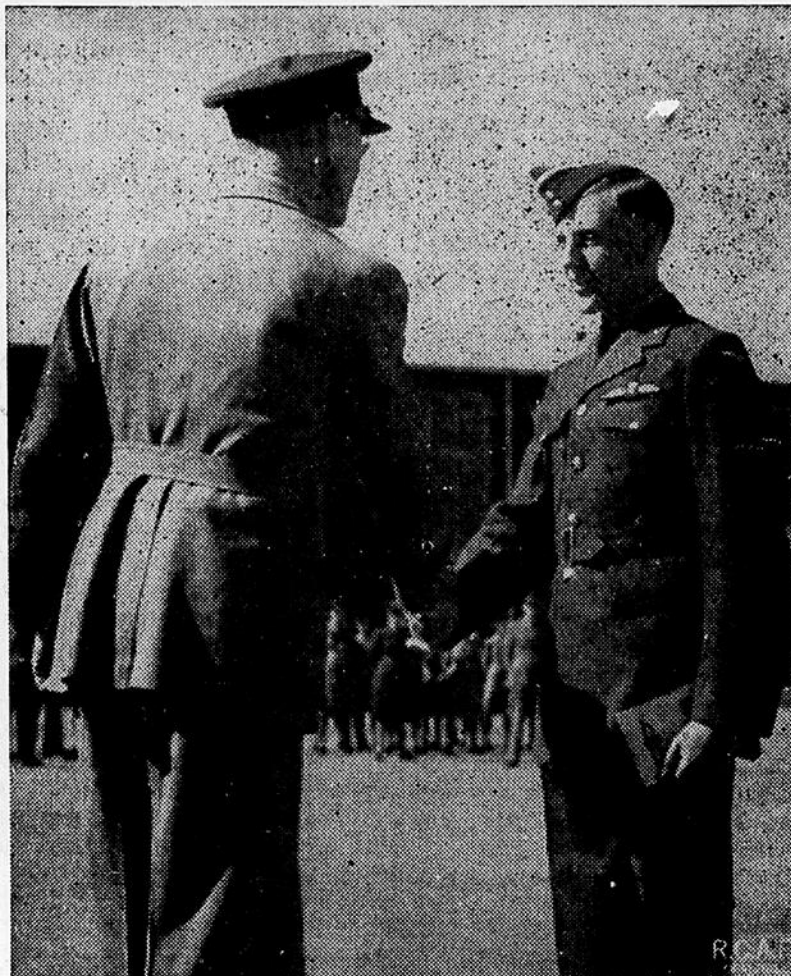
Un relevé des victimes de Dieppe et la quote-part de chaque unité

Faute d'un rapport officiel, la "Canadian Press" a compilé ce relevé des victimes connues jusqu'ici — Il a pu s'y glisser quelques erreurs

N'ayant pas de rapport officiel, la "Canadian Press" a fait un relevé non officiel des victimes de Dieppe rapportées jusqu'ici par le ministère de la Défense nationale, avec la quote-part de chaque unité. Ce relevé est sujet à quelques erreurs; certains noms peuvent avoir été mentionnés 2 fois.

Régiment	Total des victimes	Tués	Blessés	Disparus	Prisonniers
Artillerie	52	1	6	37	8
Ingénieurs	184	4	29	138	13
Unités de reconnaissance	1	..	1
"Western Ontario Regiment"	533	4	29	425	75
"Central Ontario Regiment"	1,055	65	211	684	95
"Quebec Regiment"	92	..	25	66	1
"Le Régiment de Québec"	497	9	44	398	46
"Manitoba Regiment"	338	24	107	191	16
"Saskatchewan Regiment"	261	64	69	107	21
"Alberta Regiment"	5	1	4
Corps blindé	170	1	4	149	16
Corps de prévôté	28	..	8	17	3
Corps médical	28	2	6	19	1
Unités des quartiers généraux	5	..	1	..	4
Signaleurs	38	2	13	22	1
L'intendance	18	6	7	4	1
Troupes auxiliaires	7	..	7
Troupes divisionnaires	28	28	..
Grand total	3,340	183	571	2,285	301

IL RECOIT SES AILES



Le sergent-pilote H.-A. FAWCETT. Au nombre des élèves qui viennent de recevoir leurs ailes à l'école d'entraînement d'aviation de Calgary, Alberta, on relève le nom de H.-A. Fawcett, de Huntingdon, Qué. On comptait sur cette nouvelle promotion des aspirants pilotes de toutes les parties de l'Empire Britannique. Ici le jeune sergent-pilote Fawcett reçoit ses ailes et les félicitations fort méritées du commandant C.-P. Dunlop, A.F.C., officier en charge de cette station aéronautique.

-- VALLEYFIELD --

M. Lionel Lahaie visitait ses parents à St-Michel de Napierville dernièrement.

M. Léo Loiseau a passé quelques jours à Montréal dernièrement.

Mme Lionel Clairmont rendait visite à sa fille Pierrette au pensionnat de St-Timothee dimanche dernier.

Le soldat Hector Viau du Nouveau Brunswick, était en visite dans sa famille dernièrement.

MM. et Mmes Alex. DeBonville, Ovila Brisson, Falciano DeBonville, MM. Maurice Brisson et Romuald DeBonville sont allés à St-Chrysostome dernièrement chez M. et Mme Ubald Brisson.

M. Jean Lanctôt du camp militaire, de St-Jean, Nouveau Brunswick, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Arthur Lanctôt.

Mlles Thérèse, Cécile et Madeleine Lafleur ont passé quelques jours à Montréal dernièrement.

Mlle Julienne Parent et M. René St-Pierre visitaient l'Exposition Missionnaire à Montréal dimanche dernier.

M. et Mme Gaspard Fortier et M. et Mme Walter Lefebvre étaient de passage à Ste Anne de Bellevue et à Montréal dernièrement.

M. Emile Chassé de Drummondville était chez M. et Mme Narcisse Salvail en fin de semaine.

Mlle Yvette Latreille de Huntingdon était de passage à Valleyfield dernièrement.

M. et Mme Trefflé Hébert ont passé quelques jours à Hemmingford, les invités de M. Albert Hébert.

Mme Achille Pilon de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield, l'invitée de Mme O. Cyr.

Mlle M. Lajeunesse de Côteau Landing était de passage ici dernièrement.

M. et Mme Edmour Salvail de Farnham, étaient chez M. et Mme Narcisse Salvail dernièrement.

M. et Mme W. Simpson ont passé quelques jours à Hemmingford. Mlle Phélix Jasmin, G.M., d'Ottawa, a passé quelques temps chez M. et Mme John Lyth.

M. et Mme Louis Bougle et leur fille Marie, étaient de passage à Hawkesbury, Ont., dernièrement.

M. Lucien Bolduc de Valleyfield était à Valleyfield dernièrement.

Mme Eddy Quirk est de retour à Valleyfield après avoir passé quelques semaines à Ottawa chez ses parents, M. et Mme Wilbrod Garneau.

Mme Napoléon Lefebvre, Mlle Gabrielle Lefebvre, M. Laurent Lefebvre visitaient l'exposition missionnaire à Montréal dimanche dernier.

Cartes professionnelles

Georges A. Meloche
B.A.
AVOCAT
Bureau: Hôtel de ville
Tél. 691 Rés. 1280
Valleyfield

Gontran Saintonge, C.R.
AVOCAT
Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

Robert Besner
NOTAIRE
Bureau: 24 Nicholson
Résidence: 307 Victoria
Téléphone 38
Valleyfield

Dr Lorenzo de Grandpré
"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146 23, Jacques-Cartier
Valleyfield

Docteur Yvan Brassard
Médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre
Tél. 701
Valleyfield

J.-M. Lafleur
D.E.B.A.
Architecte
Tél. Bureau 88
309, rue Victoria Rés. 204
Valleyfield

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 Casier 124

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

Dr Lucien Perron
de l'Hôtel-Dieu de Montréal
Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de Bureau: Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 hrs. Samedi toute la journée.
Rue du Marché Tél. 1220

Dr Aimé Leduc
Tél. 803
79, rue Ste-Cécile,
Valleyfield
Heures de bureau:
2 à 4 heures l'après-midi
7 à 9 heures le soir
Résidence d'été—Tél. 1156-J-3

Edifice Ostiguy, 44, Ste-Cécile
Valleyfield Tél. 240
Albert Lemieux
B.A., L.L.L. — AVOCAT
Bureau du soir, St-Stanislas
Tél. 1163-J-3

Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE FOIS PAR ANNEE

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

St-Louis de Gonzague

Dimanche, 27 septembre, eut lieu le départ de M. l'abbé T. Préville, curé de St-Louis de Gonzague depuis plus de vingt ans. Après une courte visite à l'église, quelques paroissiens allèrent reconduire M. le curé à Valleyfield chez les soeurs de la Providence où il se retire maintenant. Ensuite ils allèrent reprendre M. l'abbé A. Pilon à l'Evêché pour revenir à St-Louis de Gonzague. Après un salut à l'église, M. l'abbé A. Pilon entra au presbytère de St-Louis où il prend la cure maintenant.

A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 26 septembre, est décédé M. Henri Meloche, fils de M. Donat Meloche et de Blanche Parent, de St-Louis de Gonzague. Les funérailles ont eut lieu lundi le 28 courant, à 10 heures en l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague.

Le défunt laisse outre son père et sa mère, ses grands-parents, M. et Mme Israël Parent, M. et Mme Zénon Meloche, ses frères, Albert Gérard, Gaston, Rolland, Jean, Denis, Raymond, Léo; ses soeurs, Madeleine, Rollande, Lely, Monique.

Marchait en tête du cortège son frère, M. Albert Meloche. Porteurs: MM. Gérard Meloche, Gaston Meloche, Rolland Meloche, Hubert Perras, Roméo Picard, André Maheu.

Le défunt était âgé de 20 ans et quelques mois.

Il avait fait ses études au Collège de Valleyfield.

DECEDE



M. HENRI MELOCHE, décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, natif de la paroisse de St-Louis de Gonzague, il était le fils de M. et Mme Donat Meloche, également de St-Louis de Gonzague.

M. le Chanoine Lionel Déguire, Supérieur du collège de Valleyfield. Le service fut chanté par M. l'abbé Aimé Pilon, M. l'abbé Albini Brazeau, diacre, l'abbé J. W. Doran, ptre curé d'Howick, l'abbé Edmour Laberge, professeur, l'abbé Paul Leboeuf, économiste et procureur, l'abbé Dosithee Trudel, aumônier de l'hôpital.

Offrandes de messes—L'Abbé A.

Brazeau du séminaire de Valleyfield; A. Daoust, H. Julien, R. M. La levée du corps fut faite par Boyer, R. Brault, compagnons de classe.

Bouquet spirituels—M. et Mme Donat Meloche. Les élèves de l'école no. 5, Mlle Laurette Montcalm, Mlle Marguerite Maheu.

Cartes de sympathies—Mlle Irène Leboeuf, M. Roméo Picard, Mlle Yvonne Picard, M. Henri Chayer, M. Avila Meloche, M. et Mme Aurèle Maheu, M. et Mme Eugène Meloche, Jean Beauchamp, Albert Phélie, Bernard Vinet, confrères de classe; M. Zénophile Maheu, M. et Mme A. Lemieux, Richer et Frères et son personnel, M. et Mme Henri Burnham, Paul Maheu, M. et Mme Ls. Lefebvre, M. Calixte Chayer, Famille Pierre Maheu, M. Omer Laniel, M. et Mme Hector Poirier, M. et Mme Eugène Parent, M. et Mme René Gougeon, Joseph Lemieux, familles Arsène et Napoléon Meloche, M. Albert Viau, Jos. St-Denis, Jos. Meloche et la famille, Cercle des fermiers St-Louis de Gonzague, M. et Mme Louis Maheu, Cercle agricole St-Louis de Gonzague, Dr et Mme E. Brosseau de St-Stanislas, Famille Stanislas Gagnier.

Offrande de fleurs—Shawinigan. M. Henri Meloche de St-Louis de Gonzague, employé à la Shawinigan, décédé le 26 septembre à l'âge de 20 ans, 10 mois, 4 jours. Fils de M. et Mme Donat Meloche de St-Louis de Gonzague.

Grandes Courses de Chevaux

DIMANCHE, LE 4 OCTOBRE, 1942

BEAUHARNOIS

4 CLASSES AU PROGRAMME:

- 2.30 2 secondes allouées aux trotteurs
- 2.26 4 secondes allouées aux trotteurs

Free-For-All

Classe classifiée — dans laquelle il y aura les meilleurs chevaux de l'Ontario qui proviennent des grands circuits et qui prendront part à ces courses.

ADMISSION: 50c; automobiles gratis; enfants gratis.

Starter: M. PAUL JEANNEAU, hôtelier, de Ste-Martine.

Pour toute information, s'adresser à—

HERVE JEANNEAU, Beauharnois, Tél. 817

"Le Triomphe de la Croix" à Valleyfield

Cette pièce artistique sera présentée à l'Aréna de Valleyfield dans quelques semaines

Le programme artistique "Nuit d'Horreur," présenté à l'Aréna de Valleyfield samedi soir dernier, fut un grand succès au point de vue artistique mais un fiasco du côté financier, nous apprenait hier soir M. Paul Larivière, organisateur de cette soirée. Toutefois, les quelques 400 personnes qui étaient présentes ont su goûter la valeur d'une telle pièce et félicitèrent le promoteur d'avoir choisi une pièce si excellente.

Pour faire suite à de tels programmes, M. Larivière présentera, dans un avenir très rapproché, "Le Triomphe de la Croix" au même endroit. Cette pièce remporta un succès sans précédent à Montréal dans le passé et il n'y a aucun doute que la population de Valleyfield saura goûter un tel chef-d'oeuvre lorsque l'occasion se présentera.

Les prix d'admission seront populaires.

ANNONCEZ DANS LA GAZETTE DE VALLEYFIELD



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présents donné que seuls les propriétaires, et les locataires ayant payé toutes redevances municipales, le ou avant le quinze (15) novembre prochain, 1942, auront droit de voter aux prochaines élections municipales. Les locataires payant leur taxe des services publics au moyen de la carte de collection devront avoir payé le ou avant le 15 novembre, toutes leurs taxes et redevances municipales dues jusqu'au 31 décembre 1942 pour avoir droit de vote.

Toutefois, le défaut de payer ses taxes ne prive pas le propriétaire de son droit d'électeur municipal.

Salaberry - de - Valleyfield, ce 1er octobre 1942.

RAPHAEL BELANGER, Contrôleur-Gérant de la Cité. (1-8-C)

Quand il s'agira de récupération

Appelez 515

Avec la coopération du public, le Comité de Récupération a pu recueillir, par tout le Canada, une énorme quantité de papiers de rebuts.

Il en résulte que les fabricants de papier ont actuellement en mains un approvisionnement de papiers de rebuts pour longtemps à l'avance; les Comités de Récupération ont donc résolu de discontinuer de ramasser le papier de rebuts.

La conservation du métal, du caoutchouc, des chiffons, des bouteilles, etc., est maintenant plus importante que jamais et le Comité local de Récupération est heureux d'annoncer aux citoyens de Valleyfield que les arrangements suivants ont été faits:

Quand vous aurez amassé une certaine quantité des marchandises ci-haut mentionnées, s'il vous plaît, appelez 515.

Vos nom et adresse seront inscrits sur une liste jusqu'à ce qu'on ramasse les matières de rebuts, ce qui aura lieu le premier lundi de chaque mois, dans la soirée à partir de 7 heures.

Notez bien que les camions n'arrêteront qu'aux maisons dont les noms auront été inscrits sur la liste à la suite des appels téléphoniques.

Le Comité de Récupération de Valleyfield

Grande semaine pour la prévention des incendies

M. Ernest Lavigne, commissaire des Incendies de la province, faisait parvenir au conseil de ville une lettre invitant celui-ci à contribuer pour sa part à la semaine organisée pour la prévention des incendies dans chaque ville.

Il est convenu que le chef de police de notre municipalité fera le tour des écoles pour se rendre compte si les exercices de sauvetage sont pratiqués avec toute la diligence voulue.

On sait que 95% des incendies sont dus à des causes facilement évitables. Il convient que des moyens soient pris pour enrayer une bonne partie de ces accidents par les mesures opportunes à adopter. La semaine du 4 au 11 octobre est consacrée à ce dessein.

Déposons les vidanges au dépotoir

M. l'échevin Henri Latour faisait remarquer au conseil de ville que le nouveau dépotoir n'est pas encore utilisé par tous les gens. Il conviendrait sans doute que des indications plus précises leur montrent où se trouve cet endroit.

Il fait remarquer en outre que plusieurs personnes déposent leurs vidanges sur le bord des rues la veille de la journée où les vidangeurs passent pour les ramasser afin de ne pas incommoder par de méchantes odeurs provenant de ces déchets, les voisins ou le public en général.

Des courses à Valleyfield le 11 octobre

Au terrain de l'exposition — A Beauharnois le 4 oct.

C'est dimanche le 11 octobre qu'auront lieu les grandes courses de chevaux à Valleyfield. Il y aura plusieurs classes au programme. Les organisateurs de ces courses, MM. Arthur Vinet, Adrien Cholette et Gaspard Crépion nous apprennent qu'ils présenteront un des meilleurs programmes jamais vus à Valleyfield.

Dimanche prochain, le 4 octobre, il y aura des courses à Beauharnois. Plusieurs classes sont à l'affiche. Pour toute information on est prié de s'adresser à M. Hervé Jeanneau, à Beauharnois.

Beauharnois

Mme Josaphat Girouard, M. Albini Girouard de St-Lambert, Mme Cyrias Blouin et son fils Pierre de Trois-Rivières, visitaient M. et Mme Clovis Dupuis lundi dernier.

Ste-Barbe

Mme J. S. Laplante et Mlle Laure Courtois de Montréal ont passé trois semaines à Ste-Barbe chez M. et Mme Damien McSween.

EXAMEN DE LA VUE. Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m.
Ajustement et réparations de verres

LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.

BACHELIER EN OPTOMETRIE de l'Université de Montréal

44, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD. Tél. 1577-J.

Le remerciements du Cercle Missionnaire

Le Cercle Missionnaire Ste Thérèse adresse un bien sincère merci à tous ceux qui l'ont encouragé à sa partie de cartes de mardi soir dernier.

Il remercie particulièrement ceux qui ont offert leur aide personnelle et les donateurs de prix.

ACHETEZ VOTRE ROBE chez CHARLIE ROSEN 40 RUE SAINT-LAURENT

POUR LOUER, VENDRE OU ECHANGER QUELQUE CHOSE

les annonces classées de

La Gazette de Valleyfield

produisent des résultats étonnants

APPELEZ SIMPLEMENT 735 et dictez votre annonce

La mode d'automne

DES AUBAINES SPECIALES

Bijouterie moderne

Une montre est un bijou et un article pratique

Les Créations nouvelles des diamantaires "Charme" sont de toute beauté, comme vous pourrez le constater en visitant la bijouterie T. A. Laniel. Les couples de bagues à diamant et jons "Charme" sont faits pour aller ensemble, et les styles de tous genres peuvent convenir à toutes les bourses. La Bijouterie T. A. Laniel offre aussi les superbes montres "Elgin," "Lorie," "Mercury," "Mido" et "Laniel," montres précises par excellence.

Pour les petits

Mlle Yvette Guindon n'oublie pas les petits. Son grand souci est de leur préparer des toilettes qui les rendent encore plus captivants.

Tricot, broderie, hemsitch, couture de tout genre, voilà ce qui a fait la popularité du petit magasin de Mlle Yvette Guindon, qui se spécialise dans les toilettes pour enfants, trousseaux de bébés, etc.

L'automne et ses modes

• VOICI L'AUTOMNE . . . saison où la nature devient toute en couleurs. Voici aussi le temps où la femme qui recherche l'élégance commence à réfléchir sur le choix de ses prochaines toilettes. Les marchands de Valleyfield veulent aider à la solution du problème des toilettes et à cette fin offrent ici quelques suggestions qui ne sauront que

plaire. Nous recommandons donc à nos lectrices de lire attentivement cette page de "La Mode Automnale"; elles y trouveront certainement des occasions exceptionnelles leur permettant de décider comment elles s'habilleront cet automne. Nos marchands annonceurs ont de nombreuses autres suggestions à offrir à leurs clientes. Pourquoi ne pas en profiter?

Mode automnale

Les draps et les fourrures primeront encore

La maison N. A. Ostiguy offre une des plus belles collections de manteaux de fourrures et de manteaux de drap garnis de fourrures. Les draps sont dans les teintes d'automne en vogue, la confection et la coupe dans les tous derniers styles. Les fourrures sont parmi les plus recherchées, renard argenté, vison, martres, etc. Un riche choix de toilettes d'après-midi, pour le thé et pour les réceptions dans une infinité de couleurs gais dont les styles attrayants, charment l'oeil de l'acheteuse. Pour compléter les toilettes de ces dames, il y a un bel assortiment de sacs à main, de gants, etc. Visitez le magasin N. A. Ostiguy pour refaire votre garde-robe.

PENSEE Pour les dames

Les femmes laides ressemblent à ces fleurs des champs dont personne ne se soucie; elles ont souvent le coeur d'or.

Les bijoux complètent vos toilettes

Pour être vraiment élégante, la femme doit porter des bijoux qui conviennent aux toilettes qu'elle possède. La bijouterie T. A. Laniel offre toute une collection de bracelets, colliers, pendentifs, épinglettes, bagues, etc., qui compléteront parfaitement la toilette de madame.

PENSEE Pour les dames

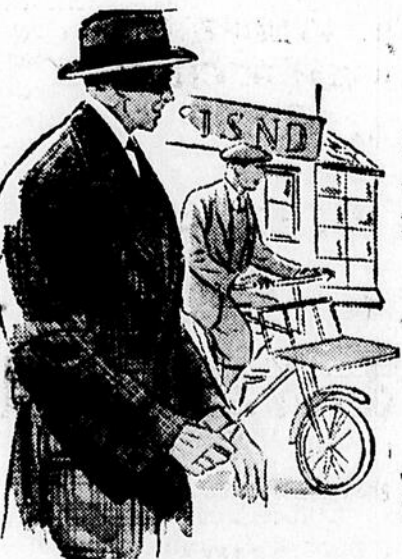
La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau: elle lui donne de la force et du relief.

ACHETEZ VOTRE MANTEAU chez CHARLIE ROSEN 40 RUE SAINT-LAURENT VALLEYFIELD, QUE. AU MEME PRIX DE MONTREAL

Tout le chic de cet automne



- MANTEAUX
Modèles de haute élégance, garnis de fourrures, dans les styles à la mode. Coupe et confection des meilleurs manufacturiers.
- ROBES
Collection remarquable de robes dans une variété complète des nouvelles teintes d'automne.
- ACCESSOIRES
Superbe assortiment de sacs à main, gants, bas, etc., pour compléter votre toilette d'automne.



Messieurs, paraissez à votre mieux.
SUIVEZ LA MODE
Venez faire votre choix parmi notre nouveau et beau stock
d'HABITS
et
PARDESSUS
dans les derniers styles.
Nuances nouvelles, matériel de qualité, prix à votre portée.

Chez LEONARD

4, rue du Marché Téléphone 1087
(à côté de la commission des liqueurs)
VALLEYFIELD

Vous y trouverez aussi un assortiment des fameuses montres Elgin, Lorie, Mercury, Lido et Laniel, dans des modèles uniques. Les créateurs de ces montres ont su créer des modèles de montres pour satisfaire les plus difficiles dans des styles recherchés. Venez les voir à la Bijouterie T. A. Laniel.

La coupe est très importante dans les vêtements pour hommes

Le magasin "Chez Léonard" qui se spécialise depuis nombre d'années dans les habits et pardessus sur mesures pour hommes et jeunes gens, insiste sur la coupe qui caractérise les vêtements offerts par cette maison.

Le personnel expérimenté, la belle réputation du magasin "Chez Léonard" font la confiance de ceux qui veulent s'assurer des vêtements tombant bien, et qui réhausseront l'apparence et l'attrait. On trouvera en effet "Chez Léonard" nombre de tissus dans les nuances les plus récentes comme les plus variées qui s'adaptent à merveille aux exigences de la mode cet automne et l'hiver prochain. "Chez Léonard" il y a également un grand et magnifique choix d'habits et pardessus tout faits qui feront l'orgueil de l'acheteur méticuleux, à la recherche du chic et de l'élégance. Les merceries pour hommes sont très appréciées lorsqu'elles viennent de "Chez Léonard".

FOURRURES



Evitez les nouveaux impôts

Placez votre commande dès maintenant avant que vos achats soient surchargés par les nouveaux impôts.

Toutes nos marchandises sont entrées avant l'imposition des nouvelles taxes.

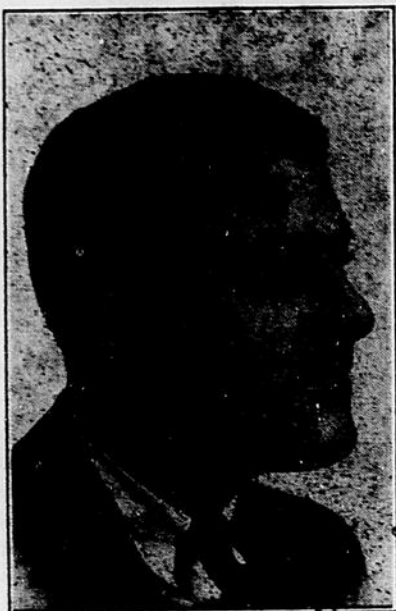
Venez immédiatement pendant que notre assortiment est au complet.

N. A. OSTIGUY

FOURRURES
(Chapeaux, merceries, lingerie pour dames)
215, rue Victoria Tél. 71
VALLEYFIELD

DEUXIÈME ANNIVERSAIRE

La vente commence **SAMEDI prochain, le 3 octobre**, pour toute la semaine.



M. Lucien Leduc

Le magasin

LUCIEN LEDUC

17, rue du Marché, Tél. 1292, Valleyfield

offrira des aubaines spéciales sur les vêtements Towne-Hall à l'occasion de son deuxième anniversaire.

SPECIALITÉS

Chapeaux **STETSON**
Chemises **ARROW**
Chaussures **RITCHIE**

et les sous-vêtements

HARVEY WOODS
TURNBULL
PENMAN'S

Nouveaux 'Parkas' de \$10.⁵⁰ à \$18.⁰⁰
Coupe-vent de \$3.⁹⁵ à \$12.⁹⁵

Robes de Chambre
en
soie et flanelle

Le porteur de ce coupon recevra un joli cadeau avec tout achat de \$1.00 ou plus.

Pour les Dames: Costumes et manteaux, [tailleur], faits sur mesure

Le magasin Lucien Leduc célébrera son 2ième anniversaire de fondation samedi prochain

Aubaines spéciales à cette occasion — M. Leduc possède une grande expérience dans ce genre de commerce

Le magasin Lucien Leduc célébrera samedi prochain son deuxième anniversaire de fondation. A cette occasion le propriétaire de ce magasin offrira des aubaines dans les comptes pour hommes à des prix très avantageux. M. Leduc étalera aussi une ligne complète de merceries qui rencontreront certainement l'approbation de tous les hommes bien vêtus de Valleyfield et de la région.

M. Leduc n'est pas inconnu de la population de Valleyfield et des villages environnants. Il est membre des Chevaliers de Colomb, des Moose, de la Garde Champlain, des Zouaves Pontifical, du Club de Tennis des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, du Club de baseball et de hockey, de Club de Tir et de Chasse, de la Ligue de Bowling ainsi que du Club de Raquette "Les Marcheurs de Valleyfield."

Ayant déjà plus de 17 années d'expérience dans l'achat et la vente de vêtements pour hommes, M. Leduc sait toujours plaire à sa clientèle. En effet, M. Lucien Leduc a été pendant plusieurs années vendeurs et acheteurs pour deux des plus grandes maisons de commerce du genre à Valleyfield en plus d'avoir passé trois ans dans le département des merceries chez Eaton à Montréal.

M. Leduc, comme il le fait savoir dans une annonce qui est publiée ailleurs dans ce journal, offrira des aubaines spéciales **SAMEDI PROCHAIN**, à tous les clients qui se présenteront chez lui. C'est un jeune homme de Valleyfield qui mérite l'encouragement de tous. (Ann.)

Ormstown

MM. et Mmes Raoul Chartrand et leurs enfants, Conrad Chartrand de Montréal, Lorenzo Chartrand et leurs enfants de Valleyfield, Armand Cardinal et leurs enfants de St-Thomé ainsi que M. Almanzar Longtin de St-Stanislas de Kostka chez M. et Mme Eugène Sauvé lundi dernier.

M. Phyllis Allen du camp de Vancouver a passé une quinzaine chez des parents et amis à Ormstown ces jours derniers.

Mlle Jeannette Picard d'Huntingdon a rendu visite à M. et Mme Albert Lalande samedi dernier.

M. et Mme Paul Kochon et leurs enfants Fernand et Yvan, M. et Mme Achille Gelineault et leurs enfants Rita, Huguette et Réal de l'Île aux Chats de Valleyfield ont rendu visite à M. et Mme René Forget dimanche dernier.

MM. Martial Barrette et Bruno

A l'Ecole des arts graphiques à Montréal; les membres du personnel

Le directeur de l'Ecole des arts graphiques, M. Philippe Beaudoin, est heureux d'annoncer que le gouvernement provincial vient de nommer les membres de son personnel régulier.

Les personnes suivantes ont été désignées pour remplir les charges d'office: M. François-Xavier Grondin, directeur des études et professeur; M. Rosario Fortin, secrétaire et professeur; M. Albert Lapierre, trésorier et professeur; M. Léon Pilière, chef des travaux et professeur; M. Edouard Sullivan, chef instructeur de la reliure; MM. James A. Cahan, Roch Lefebvre et Jean-Charles Gingras, instructeurs; M. Albert Dumouchel, professeur de dessin. M. Dumouchel est le fils de M. Albert Dumouchel de Valleyfield, ex-échevin de Bellevue.

Deux autres professeurs seront bientôt nommés, à la suite d'un concours pour compléter les cadres réguliers de l'enseignement.

Daigneault de St-Antoine Abbé étaient de passage ici la semaine dernière.

Dimanche dernier, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de la maison du Christ Roi de Châteauguay Bassin, un groupe d'anciens retraitants d'Ormstown se rendirent pour la cérémonie. Voici les noms: MM. Adrien Beaulieu, Albert Beauchamp, Honoré Montclair, Frédéric Leduc, Wilfrid Dandurand, Camille Boyer, Nicolas Bourgoin, Roméo Cartier, Evanhoé Dumas, Gérard Vincent et Antonio Lepage.

On prévoit une grande . . .

(Suite de la page 14)

Fourniture de l'électricité prohibée
Aucun fournisseur n'approvisionnera d'électricité, pour quelque fins que ce soit, toute personne qui, a la connaissance du fournisseur, utilise l'électricité contrairement aux prescriptions de cette ordonnance.

Permis requis

Cette ordonnance sera sujette à tout ordre, toute directive ou autorisation accordé par le régisseur de l'énergie ou son représentant pour répondre aux circonstances exceptionnelles qui peuvent surgir de temps à autre.

Régions déficitaires d'énergie

Sont par la présente déclarées des "régions déficitaires d'énergie":

a. Toute cette partie de la Province d'Ontario s'étendant au sud de la ligne, ou de toute extension d'icelle dans la direction est ou ouest, de Parry Sound, Ontario, à Huntsville, Ontario, et de Huntsville à Pembroke, Ontario, y compris les municipalités situées sur cette ligne, laquelle superficie est servie par les réseaux du Niagara, de l'Est de l'Ontario et de la Baie Georgienne, de la Commission Hydro-Electrique d'Ontario et par un certain nombre d'autres services publics électriques;

b. toute la Province de Québec, sauf les régions suivantes:—

1. Les comtés de Rivière-du-Loup —excepté la paroisse de Notre-Dame-du-Portage et la région environnante servie par la compagnie Quebec Power;—Témiscouata, Rimouski, Matapédia, Matane, Gaspé Nord, Gaspé Sud, Bonaventure, Saguenay, Abitibi, Témiscamingue, l'Île d'Anticosti, les Îles de la Madeleine;

2. les régions services par les entreprises hydro-électriques suivantes:—Pontiac Power and Development Co., Fort Coulonge, comté de Pontiac; Electricque de Mont-Laurier Ltée, Mont-Laurier, comté de Labelle; Adrien Meilleur, Val Barrette, comté de Labelle; Electricque de Ferme-Neuve, Ltée, Mont-Laurier, Comté de Labelle; Cie Electricque du Lac Bouchette, Lac Bouchette, comté du Lac St-Jean; Cie Electricque de Petite Rivière, Petite Rivière St-François, comté de Charlevoix; Cie d'Énergie Electricque de St-Siméon, St-Siméon, comté de Charlevoix; Corporation Electricque de Charlevoix, St-Joseph-de-la-Rive, comté de Charlevoix; George E. Higginson, Calumet, comté d'Argenteuil; Lionel Bouchard, Maillard, comté de Charlevoix; Joseph E. Lavoie, Grande Pointe, comté de Charlevoix; Louis Coupal, Brébeuf, comté de Terrebonne; Fernando Coutu, St-Donat, comté de Montcalm; Centrale Electricque de St-Emile, St-Emile, comté de Montcalm; Elzéar Guéretté, Ste-Famille d'Aumond, comté de Gatineau; J. A. Larouche, Larouche, comté de Chicoutimi; Oscar Roy, St-Hilaire, Abénakis, comté de Dorchester; Cie Electricque Rivière à Pierre, Rivière-à-Pierre, comté de Portneuf; Rodolphe Allé, Pointe Comfort, comté de Pontiac.

3. Toute autre région de la province située au nord du 49e degré de latitude.

Date de mise en vigueur

La présente ordonnance prendra effet à compter du 20e jour de septembre 1942, et demeurera en vigueur jusqu'à révocation, amendement ou modification.

Des bocaux brisés, des boîtes ouvertes avarient les colis adressés aux soldats

On a retiré des dépêches, à la Base postale, dix colis fortement avariés — les uns par des bocaux de confitures ou de marinades brisés, les autres par des boîtes de confitures dont les couvercles n'avaient pas été bien assujettis. Un envoi renfermait un récipient de deux livres de sirop de maïs dont le contenu s'était répandu dans le colis. On peut se faire une idée du gâchis qui en est résulté.

Un colis adressé à un soldat outre-mer contenait des confitures mises tout simplement dans une boîte en carton utilisée ordinairement pour la crème à la glace. Les autorités postales ont peine à comprendre comment l'expéditeur pouvait s'attendre à ce qu'un colis aussi fragile pût résister à la manutention ordinaire, et, à plus forte raison, à la transmission outre-mer.

Les envois d'objets périssables et fragiles aux troupes par la poste non seulement exposent le contenu du colis même mais encore avarient fréquemment les autres colis qui se trouvent dans le même sac, causant ainsi des dommages et des retards en plus du désappointement pour les destinataires. A cause du volume de correspondances de plus en plus considérable et qui requiert tout le temps des membres du Corps postal, les colis qui ne sont pas bien emballés doivent être empaquetés de nouveau, mis en bon état et réadressés, ce qui cause un surcroît de travail. En outre, il faut aviser l'expéditeur et

le destinataire de ce qui a été fait.

Le Ministère des Postes tient à rappeler de nouveau que les colis renfermant des objets fragiles ou périssables, susceptibles de ne pas se conserver jusqu'à destination, ne devraient pas être mis à la poste.

Tous les colis doivent être dûment affranchis, bien empaquetés dans des récipients résistants, enveloppés dans plusieurs épaisseurs de papier fort et solidement ficelés. Il est bon de mettre à l'intérieur du colis une feuille de papier sur laquelle se trouve l'adresse du destinataire ainsi que celle de l'expéditeur. Cette dernière doit aussi figurer à l'extérieur du colis. Des déclarations en douane sont requises pour tous les colis adressés aux troupes outre-mer. Les colis doivent être adressés à l'encre, lisiblement et correctement, et il faut éviter de faire usage d'abréviations qui peuvent induire en erreur.

Ste-Martine

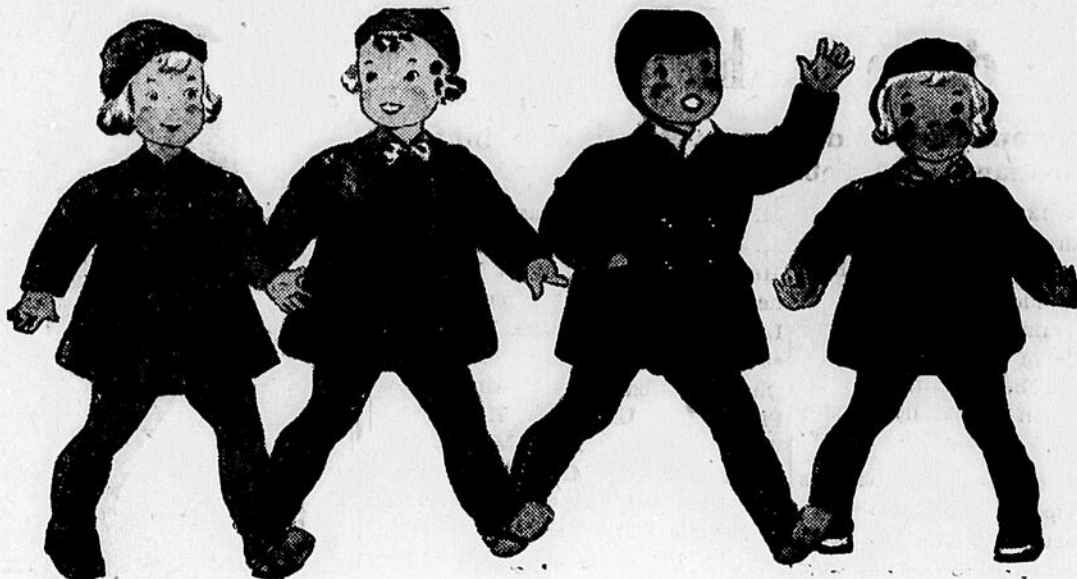
Mlles Claire Desrosiers et Germaine Gagnier à Montréal la semaine dernière.

Mlles Gisèle Beaudin et Bibiane April passent la fin de semaine à Montréal.

Mlles Jacqueline April, Françoise Michaud, Ghislaine Gascon, Madeleine et Thérèse Gagnier ont visité l'exposition missionnaire tenue à Montréal.

Mlle Thérèse Hélie passe la fin

Spécialités pour enfants !



Venez choisir les plus jolis ensembles pour garçonnets et fillettes.

La meilleure qualité au meilleur prix

CADEAUX

DE NAISSANCE

49, rue du Marché

Valleyfield

Yvette Guindon

de semaine chez ses parents, M. et Mme S. Hélie.

Mlle Aurore Picard à Ste-Martine dimanche soir.

Mlle Yvette Comtois passe la semaine chez M. Gérard Comtois.

Samedi soir dernier un bingo eut lieu sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. De magnifiques prix ont été distribués aux vainqueurs. Un autre bingo aura lieu samedi soir prochain.

La retraite paroissiale prêchée

par le Révérend Père Benoit, o.m.i., s'est terminée dimanche après-midi par une belle manifestation à la Sainte Vierge.

M. et Mme A. Comtois ainsi que Marcel et Thérèse en visite à Ste-Martine dimanche.

Mlle Gabrielle Hélie passe la fin de semaine à Montréal.

Samedi à 9 heures eut lieu en l'église de Ste-Martine le mariage de Mlle Marie-Paule Laberge, fille adoptive de M. et Mme Rodolphe

Jodoin à M. Oscar Lemieux, fils de M. Théodule Lemieux, décédé, et de Mme Lemieux.

Il était un roi nommé Crésus,
Qui faisait de l'argent tant et plus.
Il avait l'oeil à sa santé
Et ramenait son cuisinier,
Quand il avait la main trop leste
Avec la livre de graisse.



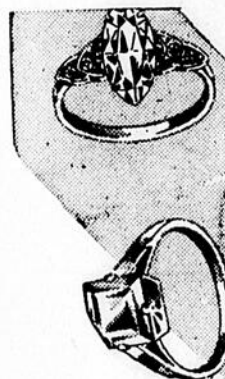
"Pour être vraiment élégante"

la femme doit porter des bijoux qui conviennent aux toilettes qu'elle possède.

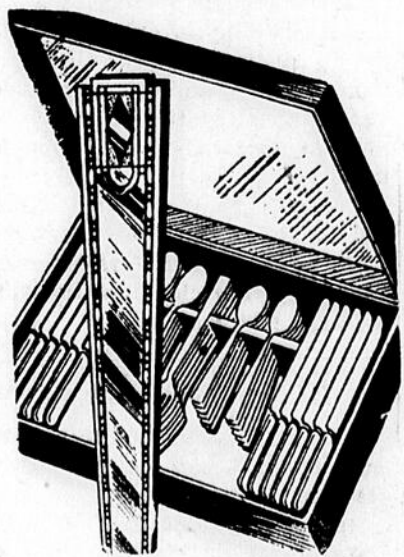
La BIJOUTERIE T.-A. LANIEL, 12, rue Nicholson, offre toute une collection de

- BRACELETS
- COLLIERES
- PENDATIFS
- EPINGLETTES
- BAGUES
- MONTRES, etc.

pour compléter la toilette des dames et demoiselles.



Coutellerie



- un produit des célèbres William A. Rogers.
- aussi les marques "Tudor Plate" et "Community".

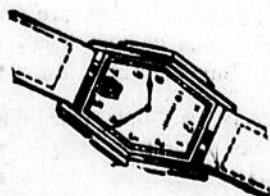
Nous avons en main l'assortiment le plus complet de montres pour dames et messieurs.



MARQUES - ELGIN - LORIE - MERCURY - MIDO et LA MONTRE LANIEL

de qualité depuis longtemps reconnue et à la portée de toutes les bourses.

Prix variant de \$4.50 à \$100.00



T. A. LANIEL

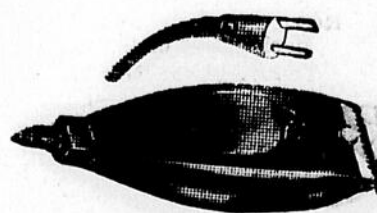
12, rue Nicholson

VALLEYFIELD, P.Q.

Tél. 243

Attention!

Hommes et jeunes gens!



Venez chercher chez nous la CHAINE A CLEFS et le RAZOIR ELECTRIQUE dont vous avez besoin.

Le mariage Dulude-Malette est célébré samedi dernier en l'église de la Cathédrale

Un grand nombre de parents et amis assistent à ce mariage — M. l'abbé A. Racicot

Samedi, le 12 courant, en l'église de la cathédrale, M. l'abbé A. Racicot, bénissait le mariage de Mlle Florence Dulude, fille de M. et Mme Léa Dulude, née Valentine Racine, et de M. Julien J. Malette de St-Jean d'Iberville, fils de M. et Mme Julien J. Malette, née Marie Hébert.

Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi chez les parents de la mariée; puis il y eut réception chez les parents du marié à Beauharnois (14, rue St-Charles). La soirée fut des plus agréables. Étaient présents: M. et Mme Lurina Lambert, accompagné de M. Marcel Monière, M. Thomas et Mlle Louise Lachance, M. et Mme Albini Malette, Mlle Laura Malette, Mlle Dorina Malette, soeurs du marié; M. Roger Bouchard et Mlle Dolorès Dulude, soeur de la mariée; M. Eugène Dulude et Mlle Madeleine Bessette, M. Paul Emile Dulude, M. Georges Dulude, M. Emile Dulude, M. Louis Noël Dulude; M. et Mme Rosario Morin, M. et Mme Albert Dulude, M. et Mme Adélar Dulude, M. et Mme St-Pierre, (de Montréal) et M. Paul Beaulieu, député de St-Jean; M. Marcel St-Pierre, de Montréal, M. et Mme Emile Hache, Mlle Jeanne St-Pierre, de Montréal, M. Irénée Garceau et Mlle Annette Forget, M. et Mme Noël Raymond, M. et Mme Roland Jetté, M. Marcel et Mlle Jeannine Paul, M. Gingras, Mme Béatrice Savoie,

M. et Mme Henri Chiasson, M. Noël M. et Mme George Chiasson, M. et Mme Henri Haché, M. et Mme Ernest Lafleur, M. et Mme Georges Lafleur, Mlle Albertine Haché, M. et Mme Charles Bénéaud, M. et Mme Charles Thibault, M. et Mme Gilles Pitre, Mlle Laurinda Hébert, M. William Butcher, M. et Mme Ernest Gendron, M. et Mme Paul Dubois, M. Alcide Gendron et Mlle Solange Poirier de Valleyfield, M. et Mme Wilfrid Primeau, M. et Mme A. Myre, M. et Mme M. Bertrand, Mlle Marie Blanche Bertrand, M. Roger Bertrand, M. Guy Bilette, Mlle Gabrielle Charette, Mlle Louise Montpetit, Mlle Georgette Primeau, M. Roger Paquin, Mlle Antoinette Lavallière, Mlle Rita Paquin, M. et Mme Joseph Cormier, Mlle Laura Cormier, M. Camille Chiasson, M. De Repentigny de Valleyfield, Mme Albert Poirier, M. et Mme D'Aoust, M. et Mme Lavallière. Le musicien était M. Noël, de Melocheville. Tous s'en retournèrent enchantés.

Ormstown

Mlle Yvonne Reid de Valleyfield en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Théophile Reid.

M. et Mme Bertie McCartney et leur fillelette d'Huntingdon ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Ethan McCartney.

M. Alphée Hébert chez des amis à Montréal la semaine dernière.

Pourquoi pas maintenant?



Informez-vous des services que peut rendre le représentant
FASHION-CRAFT

DEMANDEZ...

M. GEORGES DUPONT
Un expert de Fashion-Craft

A quel ENDROIT...

LEDUC & PRIEUR
VALLEYFIELD, QUE.

A quelle DATE...

VENDREDI, le 2 OCTOBRE

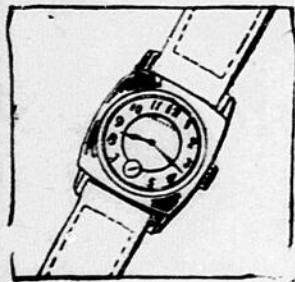
LEDUC & PRIEUR

Rue Victoria,

Valleyfield

La bijouterie A. LANIEL, 23b, rue St-Laurent, sera maintenant au service du public sous le nom de

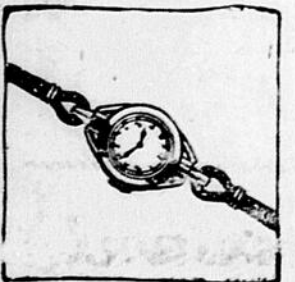
LANIEL et FILS



M. Laniel, jr., après dix années d'expérience chez Birks, de Montréal, est à la disposition de la population de Valleyfield et des environs et promet une entière satisfaction ou argent remis.

Nous avons en stock un assortiment complet de

BAGUES ET BIJOUX DE TOUTES SORTES.



Nos prix sont à la portée de toutes les bourses.

Nous avons le plus grand choix de montres

ROMER et SUPREME pour dames et messieurs.

SPECIALITE

Réparations de montres, horloges et cadrans. TRAVAIL GARANTI.



Laniel et Fils

Horlogers-bijoutiers

23b, rue St-Laurent,

VALLEYFIELD, QUE.

Tél. 1380-R

La Commission des Prix établira sous peu 500 bureaux de rationnement

Dans autant de villes et villages — Les pouvoirs de ces bureaux seront assez étendus

M. Donald Gordon, le président de la Commission des Prix, vient d'annoncer l'établissement prochain de cinq cents bureaux de rationnement dans autant de villes et villages. Ces bureaux seront sous la direction de comités locaux, et sous la présidence des maires. Ainsi, d'un bout à l'autre du pays, les contribuables auront à leur disposition un personnel du rationnement parfaitement en mesure de comprendre leurs problèmes particuliers et de les résoudre de façon expéditive. Ces bureaux seront établis dans les centres les plus faciles d'accès pour les gens des différentes régions. Leur personnel se composera de bénévoles recrutés par le maire parmi les notables de l'endroit; il ne sera pas rémunéré; il devra comprendre des représentants du commerce et de l'industrie, des classes ouvrière et agricole, des professions libérales, des groupements féminins.

Les pouvoirs de ces bureaux locaux seront assez étendus pour leur permettre de rendre une foule de services au public. Ils pourront notamment émettre les carnets de rations en faveur des nouveau-nés, reprendre les carnets des personnes défuntées, remplacer les carnets perdus, diriger la répartition du

sucré pour les conserves, assurer leur part de thé, de sucre ou de café aux soldats en congé, certifier les changements d'adresse, enfin assumer toutes les tâches qui n'exigent pas trop de personnel et qui se font plus aisément sur place que dans un chef-lieu.

Nouvel amendement pour les heures du marché

Proposition de l'échevin Louis Quevillon. L'heure d'arrivée pour les cultivateurs est retardée d'une demi-heure.

Une requête signée par M. Robert Besner demandait au conseil de retarder d'une demi-heure l'heure d'arrivée des cultivateurs pour placer leur voiture. On sait en effet qu'à l'automne le jour commence plus tard et qu'une demi-heure de plus donnerait plus de temps aux cultivateurs pour se rendre au marché.

M. l'échevin Louis Quevillon se leva pour approuver cette requête et suggérer au conseil de voter un amendement pour retarder l'heure établie. Une résolution fut donc passée fixant à 9 heures l'heure réglementaire pour la période comprise entre le 1er octobre, et le 1er

Avis aux automobilistes

Les automobilistes, qui ne seraient pas encore au courant de la chose, feront bien de notifier qu'il existe à l'arrière du magasin de M. Charlie Rosen, un terrain de stationnement où ils pourront stationner leur automobile gratuitement.

On sait que sur la rue St. Laurent, entre la rue Chaussée et le pont du parc Sauvé, il n'y a pas d'autre terrain de stationnement que l'espace alloué aux automobiles devant le Château.

Les conducteurs de véhicules peuvent donc prendre note qu'il y a des flèches indicatrices qui leur montreront la direction pour aller stationner leur voiture au terrain de stationnement gratuit placé à l'arrière du magasin de M. Charlie Rosen.

Il est plus avantageux pour les automobilistes de stationner à cet endroit que de s'exposer à recevoir des "tickets" de la police en stationnant sur la rue St. Laurent.

St. Chrysostome

M. et Mme Ernest Décosse et leurs enfants chez des parents à Ste-Martine dernièrement.

Mme S. Viau et sa fille, Mlle Yvonne Viau de Montréal chez M. et Mme Edmour Payant.

mal. Pour l'autre période comprise entre le 1er mai et le 1er octobre, l'heure réglementaire restera fixée à 8.30 heures.